

REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION

RÉGION ATSINANANA

DISTRICT BRICKAVILLE

PLANIFICATION SPATIALE

Zone de l'intercommunalité des Communes :

Ranomafana Est. Ampasimbe. Antsampanana. Razanaka. Brickaville. Vohitranivona. Ambalarondra. Ambinaninony. Anivorano Est

2022

TABLE DES MATIERES

LISTE DES CARTES 3

LISTE DES GRAPHES 3

LISTE DES TABLEAUX 3

LISTE DES ACRONYMES 4

INTRODUCTION 5

PHASE DE PRÉPARATION ET DE SENSIBILISATION 6
PHASE D'ANALYSE ET DE COLLECTE 6
PHASE DE RÉDACTION ET DE VALIDATION 6

L'HISTORIQUE ET DÉLIMITATION ADMINISTRATIVE 7

1. HISTORIQUE 7
2. DELIMITATION ADMINISTRATIVE 7
3. UN TERRITOIRE SITUE AU CARREFOUR DE PLUSIEURS SITES TOURISTIQUES 8

ANALYSE DES POTENTIALITÉS DU MILIEU 10

1. UN CLIMAT TROPICAL CHAUD ET HUMIDE 10
2. UN RELIEF SUBDIVISE EN DEUX CATEGORIES 11
3. UNE FORMATION GÉOLOGIQUE STABLE ET RICHE EN MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION 13
4. UN SOL DOMINE PAR DES TERRAINS FERRALITIQUES 16
5. UNE FAIBLE MODE DE MISE EN VALEUR DES TERRAINS 18
6. UNE SUREXPLOITATION DES FORÊTS 19

ANALYSE DÉMOGRAPHIQUE 21

1. UN TAUX D'ACCROISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE TRÈS SUPÉRIEUR AU RYTHME NATIONAL 21
2. UN FLUX MIGRATOIRE DYNAMIQUE 25

ANALYSE SOCIOÉCONOMIQUE 25

1. UN NOMBRE IMPORTANT D'ÉQUIPEMENTS DE BASE 25
   1.1. Secteur Éducation 25
   1.2. Secteur santÉ 27
2. UNE ÉCONOMIE RURALE FONDÉE SUR LE TOURISME, L'ARTISANAT, L'AGRICULTURE ET LA PÊCHE 29
   2.1. Agriculture 29
   2.2. Tourisme et artisanat 29
   2.3. Peches 30
   2.4. Industrie 30
3. UNE SITUATION FONCIERE ENCORE MECONNUE 31
4. UN NIVEAU D'INFRASTRUCTURE ROUTIERE ET VOIE DE COMMUNICATION LIMITE 31
5. UN FAIBLE NIVEAU D'APPROVISIONNEMENT EN ÉNERGIE ÉLECTRIQUE 33

CARACTERES D'EXCELLENCES DE L'INTERCOMMUNALITE 33

1. TERRITOIRE AGRICOLE FAIBLEMENT INDUSTRIELLE 33
2. EXISTENCE D'UNE POTENTIALITE TOURISTIQUE 33
3. FONCTION DE TRANSITE 34
4. EXISTENCE D'AUTRES MODES DE TRANSPORT 34
5. RICHE EN MATERIAUX DE CONSTRUCTION 34

POINTS DE VIGILANCES DE L'INTERCOMMUNALITÉ 34

1. FAIBLE APPROVISIONNEMENT EN ÉNERGIE 34
2. TERRITOIRE SOUS-EXPLOITE 34

3. ENCLAVEMENT DE CERTAINES ZONES 34
PROBLÉMATIQUES MAJEURES DE LA ZONE C 35
1. INFRASTRUCTURE VETUSTE (CSB, CHEMIN DE FER, EPP, ROUTE) 35
2. MANQUE D'ACCOMPAGNEMENT DES FILIERES PORTEUR, LES PAYSANS SE RETOURNENT VERS LA TECHNIQUE TRADITIONNELLE (AGRICULTURE, ARTISANAT, PISCICULTURE) 35
3. MECONNAISSANCE DES LOIS ET PROCEDURE ADMINISTRATIVE 35
4. EXPLOITATION ILLICITE DES RESSOURCES NATURELLES ET DEFORESTATION 35
TENDANCE ET ENJEUX 35
1. PERENNISATION DES INFRASTRUCTURES EXISTANTS 35
2. RENFORCEMENT DE LA FONCTION DE TRANSITE 36
3. MAITRISE DE L'EAU ET MISE EN VALEUR DU SOL 36
PERSPECTIVES ET PROPOSITION D'AMÉNAGEMENT 36
1. HYPOTHESE 36
2. BESOIN EN ÉQUIPEMENT DE BASE 37
3. FACTEUR DETERMINANT LE DEVELOPPEMENT FUTUR DE LA ZONE 39
DÉTERMINATION DE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT 39
1. INDUSTRIALISATION DE LA ZONE 39
2. RENFORCEMENT DES LIENS ENTRE CTD ET SDE 39
3. PROMOTION DES GROUPEMENTS ET ASSOCIATION 39
4. RENFORCEMENT DES LIENS INTERCOMMUNAL 39
PRIORISATION DES PROJETS DE TERRITOIRE 40
1. LISTE DES ACTIVITES PAR THEMATIQUES 40
2. PLANIFICATION ET BUDGÉTISATION DES ACTIVITES 42
FICHES D'AVANT-PROJET SOMMAIRE DES PROJETS PRIORITAIRES (5 ANS) 44
Formation sur les lois régissant l'OPCI 44
Accompagnement sur la Concertation des Communes sur les modalités de l'OPCI (Siège, compétence, cotisation 45
Achat de matériel informatique et bureautique 46
Dotation de matériel médicale 47
Renforcement de capacité des personnels médicaux 48
Création d'un CRIF en collaboration Avec le MIN En charge des services fonciers (Centre De Ressource D'information Foncière) 49
Affichage des textes clé au niveau de chaque Commune/Fokontany en Malagasy 50
Elaboration de PLOF 51
Étude de faisabilité des autres sources d'Énergie potentielles 52
Collaboration avec le Min de l'Énergie pour l'implantation de nouvelle source d'Énergie 53
Incitation et appui À la création des associations œuvrant dans le secteur agricole 54

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Délimitation administrative 9
Carte 2 : Relief et Pente 12
Carte 3 : Formation géologique 15
Carte 4 : Formation pédologique 17
Carte 5 : Occupation du sol 2012-2020 20
Carte 6 : Répartition de la population par Fokontany 23
Carte 7: Densité de la population par Commune 24
Carte 8 : Couverture d'infrastructure scolaire 26
Carte 9 : Couverture d'infrastructure sanitaire 28
Carte 10 : Accessibilité des Communes 32
Carte 11 : Zonage de la zone intercommunale 38

LISTE DES GRAPHES

Graphe 1: Variation de température 1980 - 2020 10
Graphe 2 : Étendue des altitudes et pentes 11
Graphe 3 : Occupation du sol 18

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Étendue des Communes 8
Tableau 2 : Formation géologique 13
Tableau 3 : Formation pédologique 16
Tableau 4 : Occupation du sol 18
Tableau 5 : Évolution de l'occupation du sol 2012/2020 19
Tableau 6 : Densité de la population 21
Tableau 7 : Taux d'accroissement annuel 21
Tableau 8 : Infrastructure éducative 25
Tableau 9 : Infrastructure sanitaire 27
Tableau 10 : Projection de la population 36
Tableau 11 : Besoin théorique de l'intercommunalité dans l'horizon 15 ans 37
Tableau 12 : Projet par thème 40
Tableau 13 : Planification et Budgetisation 42

LISTE DES ACRONYMES

CEG : Collège d'enseignement General

CSB : Centre de Santé de Base

EDBM: Economic Development Board of Madagascar

EPE : Equivalent de point d'Eau

EPP : Ecole Primaire Publique

INDDL : Institut Nationale de la Décentralisation et Développement Local

JICA : Agence japonaise de coopération internationale (

Min : Ministère

ODD : Objectif de Développement durable

OPCI : Organisme Public de Coopération Intercommunale

PCD : Plan Communal de Développement

PK : Point Kilométrique

PLOF : Plan Local d'Occupation Foncière

PPP : Principe du Pollueur-payeur

PUDi : Plan d'Urbanisme Directeur

RN : Route National

SASM : Société agricole sucrière de Madagascar

TATOM : axe économique TAnanarivo Toamasina Madagascar

TBE : Tableau de Bord Environnementale

TCE : Tananarive Cote Est

VOI : Vondron'Olona Ifotony

INTRODUCTION

Dans le cadre de mise en œuvre d'une part, de la politique de décentralisation visant plus particulièrement le développement local et la bonne gouvernance des ressources minières effectuée dans un cadre cohérent de développement durable, et d'autre part, la nécessité de mise en cohérence et d'articulation des différents outils de planification (National, régional, local) conduisant des fois à des situations ou enjeux qui dépassent largement le territoire et la capacité d'une seule Commune, les Communes se doivent de trouver la possibilité de se regrouper, d'avoir une même lecture et des représentations de leur territoire dans l'ensemble et de mutualiser leurs moyens et leurs efforts.

C'est ainsi qu'a été choisie une telle démarche de planification et d'initiation à l'intercommunalité basée sur une analyse spatiale du territoire. L'ensemble du projet va servir en même temps comme une action pilote.

Globalement, les objectifs de la démarche étant de :

- Élaborer ensemble une représentation du territoire intercommunal et de ses potentialités ;
- Fédérer un territoire autour de projets d'aménagement et de développement communs, à court, à moyen et à long terme ;
- Élaborer un ou des projet(s) commun(s) de développement et d'aménagement de l'espace.

En effet, cette démarche permet à des élus et acteurs locaux d'un ou plusieurs groupements des Communes de regarder ensemble leur territoire afin d'échanger et de réfléchir sur les enjeux existants à cette échelle. Elle invite pour ce faire à mettre en commun leurs représentations de la situation du territoire intercommunal, à inventorier tout ce qui est susceptible de nourrir la réflexion sur un projet de développement : ressources (naturelles, culturelles, humaines …) trop peu exploitées, problèmes à résoudre, évolutions marquantes depuis dix ou quinze ans, risques pour le territoire, souhaits de la population, projets dormants ou émergents…

En fonction de leur situation de départ et des objectifs qu'ils veulent se donner, les élus par le biais du Comité de pilotage du processus peuvent orienter la démarche de manière à ce qu'elle leur permette plus particulièrement, par exemple, et au choix :

* De mettre en commun leurs connaissances et leurs préoccupations et de mieux connaitre les autres communes ;
* De repérer et prendre en compte la diversité de leur territoire ;
* De situer le territoire par rapport aux autres territoires qui l'entourent ou l'englobent ;
* D'engager la réflexion sur les enjeux d'aménagement et de développement du territoire intercommunal ;
* De repérer des projets particuliers et/ou des projets communs pouvant concerner plus d'une commune ;
* De travailler sur les orientations d'un projet de territoire ;
* Construire des projets adaptés aux besoins des territoires ;
* De préparer ou d'accompagner d'autres travaux plus sectoriels (développement économique, tourisme, approche paysagère, politique sociale...) ;

* De mutualiser de moyens dans une démarche volontariste ;
* Permettre aux élus, aux acteurs économiques et institutionnels et aux habitants de travailler ensemble sur un projet commun,
* etc.

C'est pourquoi les neuf Communes se trouvant dans le District de Brickaville se sont convenues d'initier cette démarche de planification spatiale en suivant les différentes phases ci-après :

PHASE DE PREPARATION ET DE SENSIBILISATION

- ✓ Analyse documentaire : TATOM, SRAT, PUDi, SAIC, PRD, PCD, Politiques sectorielles
- ✓ Compilation, synthèse et analyse des données existantes ;
- ✓ Élaboration des fiches de collecte de données complémentaires (Enquête) ;
- ✓ Préparation des cartes numériques détaillées intégrant chaque commune, pour l'élaboration des Atlas communaux simplifiés ;
- ✓ Information et sensibilisation des Communes sur la démarche et le processus
- ✓ Mise en place du Comité de Pilotage (dans chaque Commune) ;

PHASE D'ANALYSE ET DE COLLECTE

- ✓ Descente pour collecte des données, poursuite de la recherche et analyse documentaire
- ✓ Analyse rétrospective de l'occupation du sol ;
- ✓ Analyse de vocation et de l'évolution du territoire, de principaux problèmes et enjeux ;

PHASE DE REDACTION ET DE VALIDATION

- ✓ Rédaction des diagnostics spatiaux et atlas communaux : Rédaction et synthèse des données collectées - Report sur carte des informations validées - Restitution au niveau de chaque Commune ;
- ✓ Mise en commun des données par zone et diagnostic participatif du territoire intercommunal ;
- ✓ Rédaction et synthèse des données collectées ;
- ✓ Planification stratégique Zone A et Zone B : Identification des projets d'envergure intercommunale (projet de territoire) - Identification de manière participative des engagements et responsabilités de chaque Commune concernée par les projets intercommunaux ;
- ✓ Rédaction des documents de planification spatiale ;
- ✓ Validation des différents outils de planification : restitution de l'ensemble du processus - restitution des outputs (cartes/atlas simplifiées, documents de planification spatiale) - enrichissement et discussion ;

L'HISTORIQUE ET DÉLIMITATION ADMINISTRATIVE

1. HISTORIQUE

À l'époque coloniale, les Français ont principalement occupé deux grandes régions de la grande ile, à savoir le Nord et l'Est. C'est d'ailleurs en ce sens que beaucoup de localités de la partie est de l'ile ont des appellations francophones : Perinet, les Pangalanes, Foulpointe ou Brickaville. Pour mener à bien les travaux de construction des routes et des chemins de fer, notamment la TCE, le gouvernement dépêcha sur l'ile un ingénieur français : Charles Bricka. Le toponyme français de « Brickaville » est un hommage à Charles Bricka (1845-1899), fameux directeur des Travaux publics de Madagascar à l'époque de la colonisation française, en souvenir de son action sur l'ile.

Débarquant au port de Toamasina, Charles Bricka s'est installé dans cette localité d'où il dirigera les travaux de construction du chemin de fer. C'est sur les rives du fleuve Rianila que s'est érigé la demeure de cet ingénieur français. N'ayant à l'époque aucune appellation la localité sera baptisée la « ville de Bricka » et se reconnaitra par le pont que l'ingénieur a construit.

La rivière Rianila passe par sur le territoire de la commune. Et elle est aussi traversée par la Route nationale n°2 (RN2) qui relie Toamasina à Tananarive sur environ 350 km, et Brickaville se trouve à 102 km de Toamasina.

Une ligne de chemin de fer appelée « DIASOA » (369 km), reliant Tananarive à Brickaville, a été mise en place en 1909, et prolongée jusqu'à Toamasina en 1913. Abandonnée sur une longue période, elle sert aujourd'hui au transport de marchandises.

2. DELIMITATION ADMINISTRATIVE

La zone d'étude s'étale sur 9 des 17 Communes du District de Brickaville. Elle est composée 93 fokontany.

La Zone C (Zone du district de Brickaville) s'étend sur une superficie de 244381,1Ha, soit 41,22% de la superficie du District de Brickaville. Elle est composée de neuf (9) Communes qui sont subdivisées en 93 Fokontany

Géographiquement, le District concerné est situé dans la partie centrale de Madagascar et délimitée :

- Au nord : par le District TOAMASINA II et AMBATONDRAZAKA
- Au sud : par le District de Vatomandry
- À l'est : par l'Océan indien
- À l'ouest par le District de Moramanga

Le Chef-lieu du District est la Commune BRICKAVILLE de, situé à environ 250 km d'Antananarivo et relié à la capitale par les routes nationales RN2 et par le chemin de fer.

Tableau 1 : Étendue des Communes

N°	Nom de la Commune	Superficie en ha	Nombre de fokontany
1	Ranomafana_Est	35 546,09	9
2	Ampasimbe	34 484,97	8
3	Antsampanana	29 472,89	9
4	Razanaka	12 441,94	6
5	Brickaville	13 862,33	18
6	Vohitranivona	21 160,27	7
7	Ambalarondra	33 282,86	14
8	Ambinaninony	44 986,19	16
9	Anivorano_Est	19 143,56	7
ZONE C		244 381,10	93

3. UN TERRITOIRE SITUE AU CARREFOUR DE PLUSIEURS SITES TOURISTIQUES

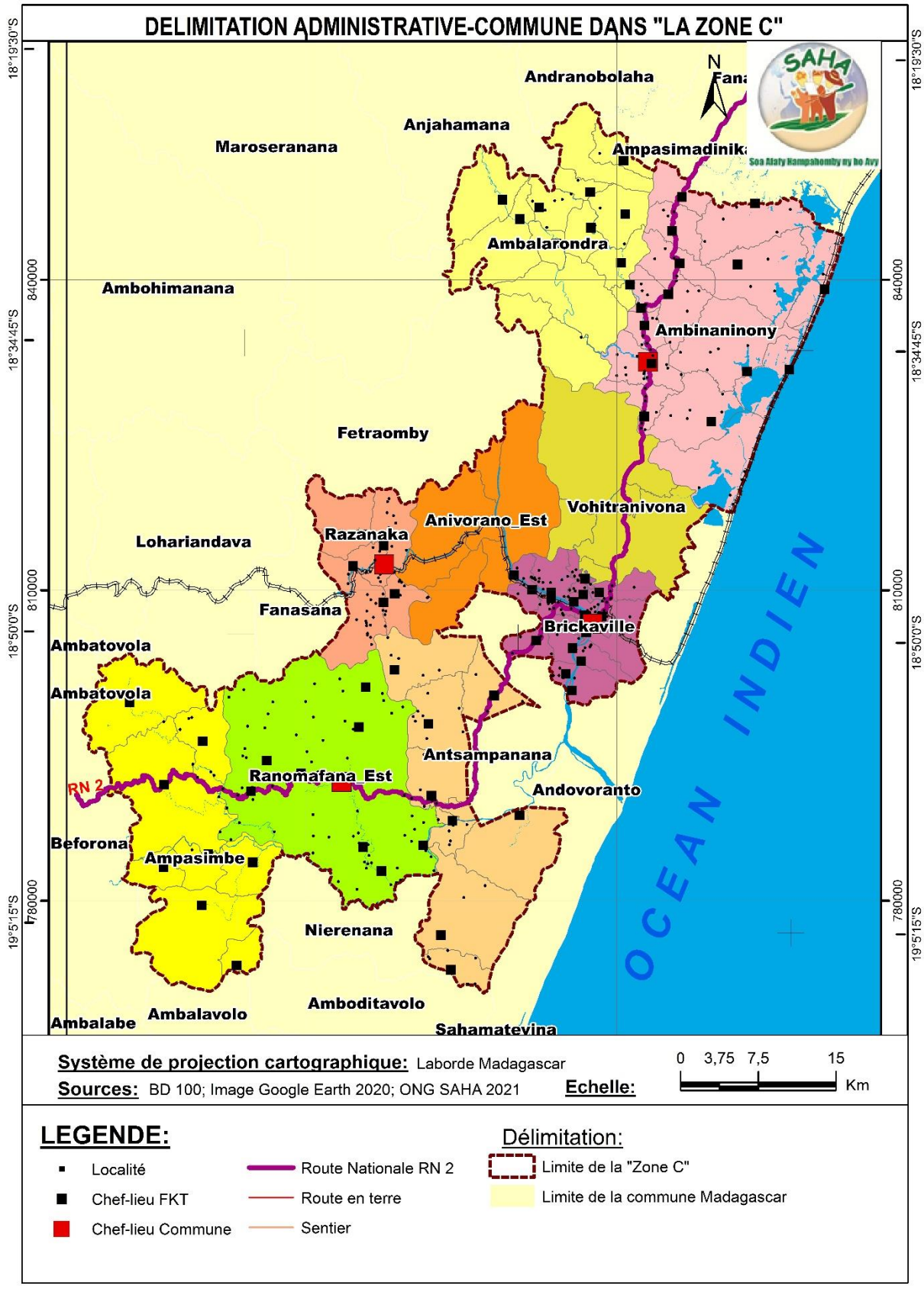
À un peu moins de 250km d'Antananarivo, Brickaville, de par son pont qui figure souvent dans les cartes postales, est facile à repérer. Escales pour ceux et celles qui vont vers Manambato ou Ambila Lemaitso, cette ville est également une halte pour les routiers qui traversent la RN2 en direction de Toamasina, Fenerive Est ou autre.

Véritable carrefour sur la route nationale 2, Brickaville fait le pont entre Antananarivo et Toamasina. Cette ville se reconnait également comme étant le port des bateaux qui transportent des marchandises ou des passagers en provenance des fleuves Rianila et Rongaronga.

Avec le temps, Brickaville est devenu un véritable carrefour, autant routier que fluvial. Depuis que la ligne TCE n'est plus fonctionnelle, le petit port fluvial de VOhibinany est chaque jour le lieu de débarquement de marchandise et de passagers venant des localités éloignées de la route nationale à l'exemple d'anivorano gare, Mizahamioraka, Ambatobe ou Andevoranto.

Antsampanana par son nom l'indique est aussi un carrefour pour s'acheminer vers Vatomandry, Mahanoro.

Carte 1 : Délimitation administrative

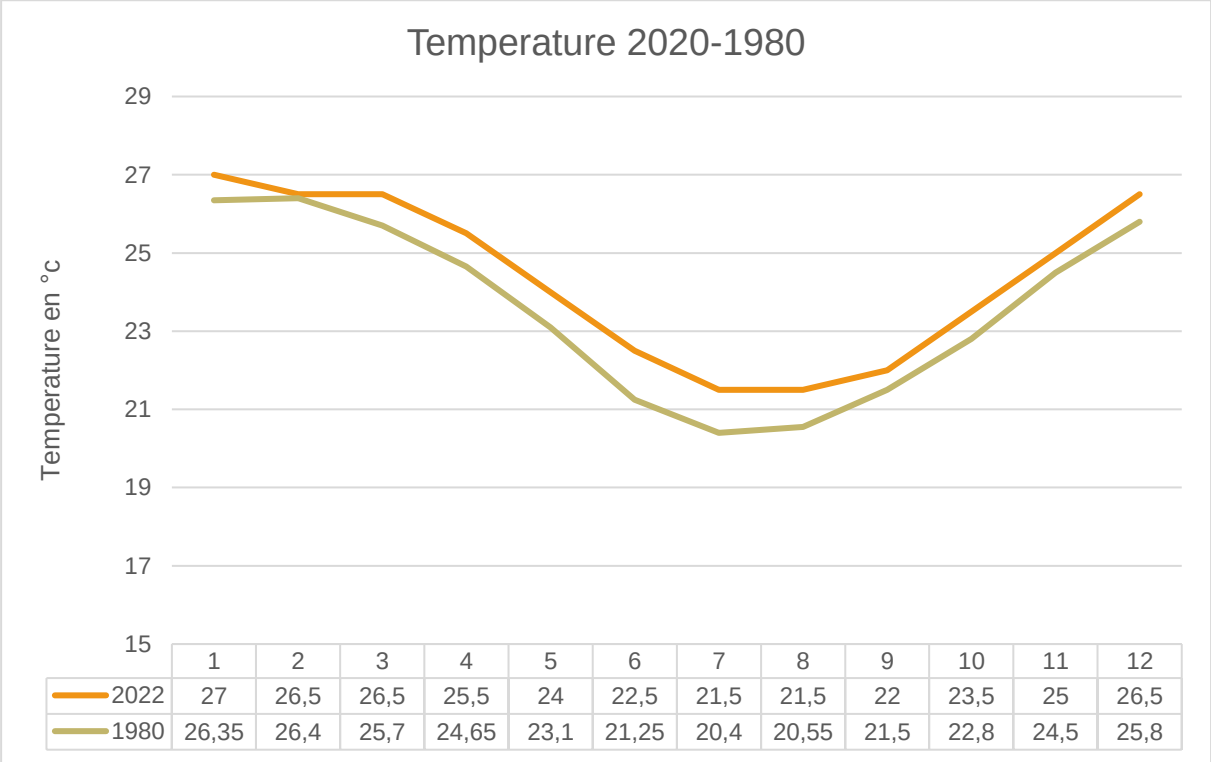


ANALYSE DES POTENTIALITÉS DU MILIEU

1. UN CLIMAT TROPICAL CHAUD ET HUMIDE

En général le District de Brickaville a un régime climatique semblable à la région Atsinanana, qui est caractérisé par le **climat tropical chaud et humide** avec une forte pluviométrie annuelle influencé par le vent d'Alizé. La précipitation amoindrie au fur et à mesure que l'on avance vers l'intérieur.

Durant les 50 dernières années, on remarque une hausse nette de température particulièrement en mois de juillet avec plus de 1°C de différence. Ce changement est dû à la déforestation de la région Atsinanana. De la même manière, les précipitations annuelles ont diminué avec 2872 mm de pluie en **227jrs** à l'année **1980** contre 2751 mm de pluie en **303jrs** en 2020.



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
2022	27	26,5	26,5	25,5	24	22,5	21,5	21,5	22	23,5	25	26,5
1980	26,35	26,4	25,7	24,65	23,1	21,25	20,4	20,55	21,5	22,8	24,5	25,8

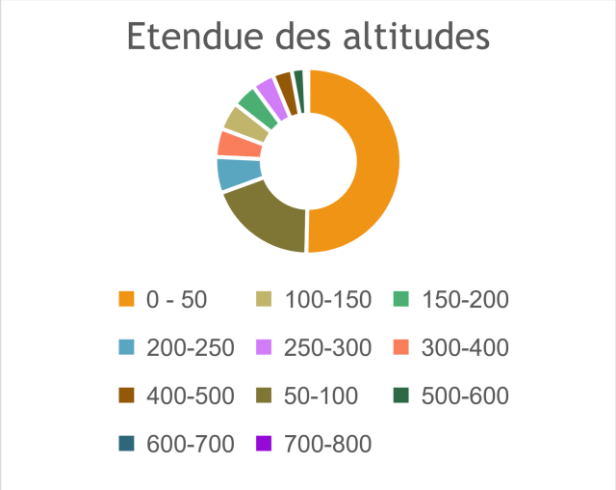
Graphe 1: Variation de température 1980 - 2020

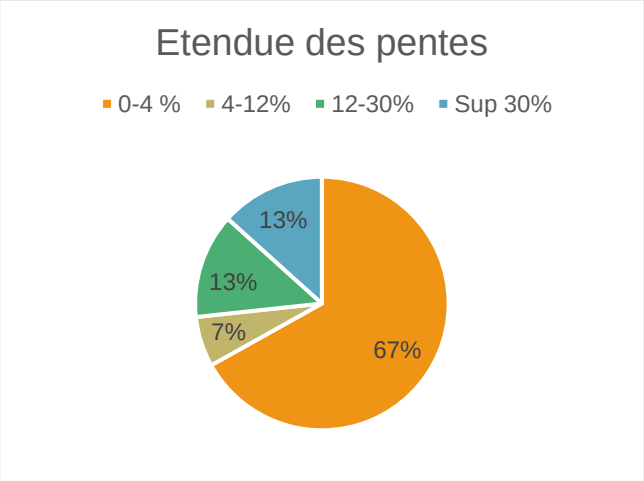
2. UN RELIEF SUBDIVISE EN DEUX CATEGORIES

On trouve généralement :

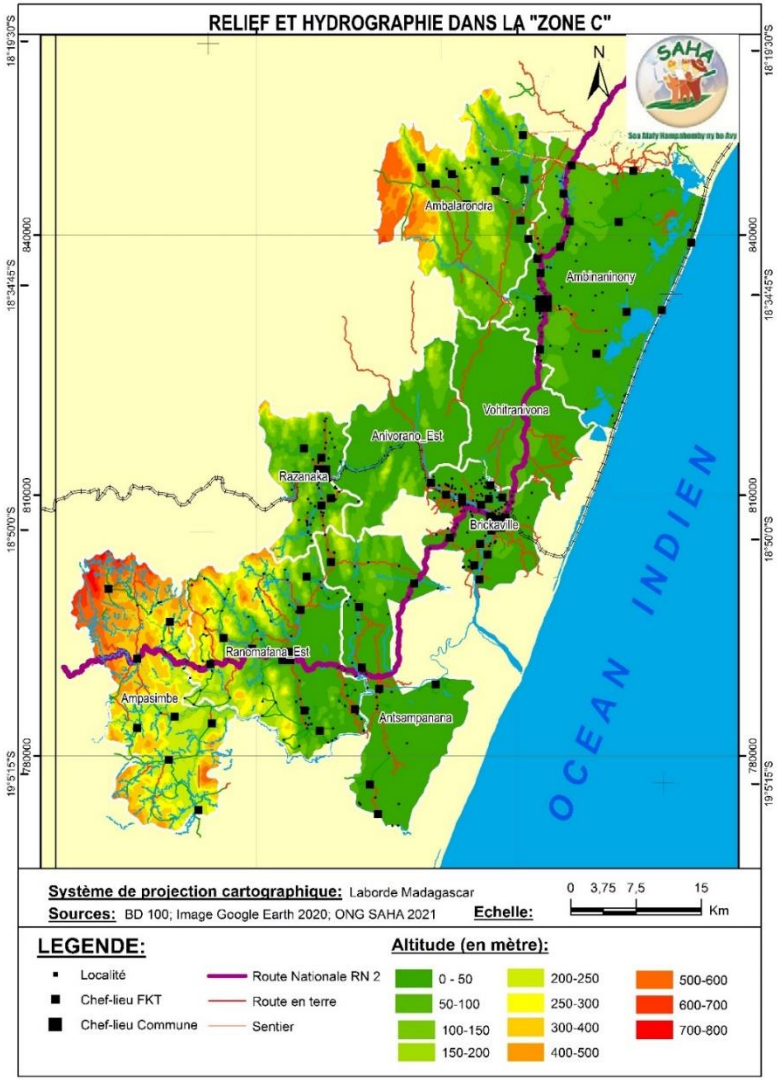
- Reliefs accidentés dans les altitudes entre 100 à 800 côtés ouest de la route nationale avec une pente allant jusqu'à 253%
- Les plaines côtières (littorales) ayant des altitudes entre 0 à 100 m (côté est) avec des terrains relativement plates (pente entre 0% à 4%) pour le côté est de la route Nationale

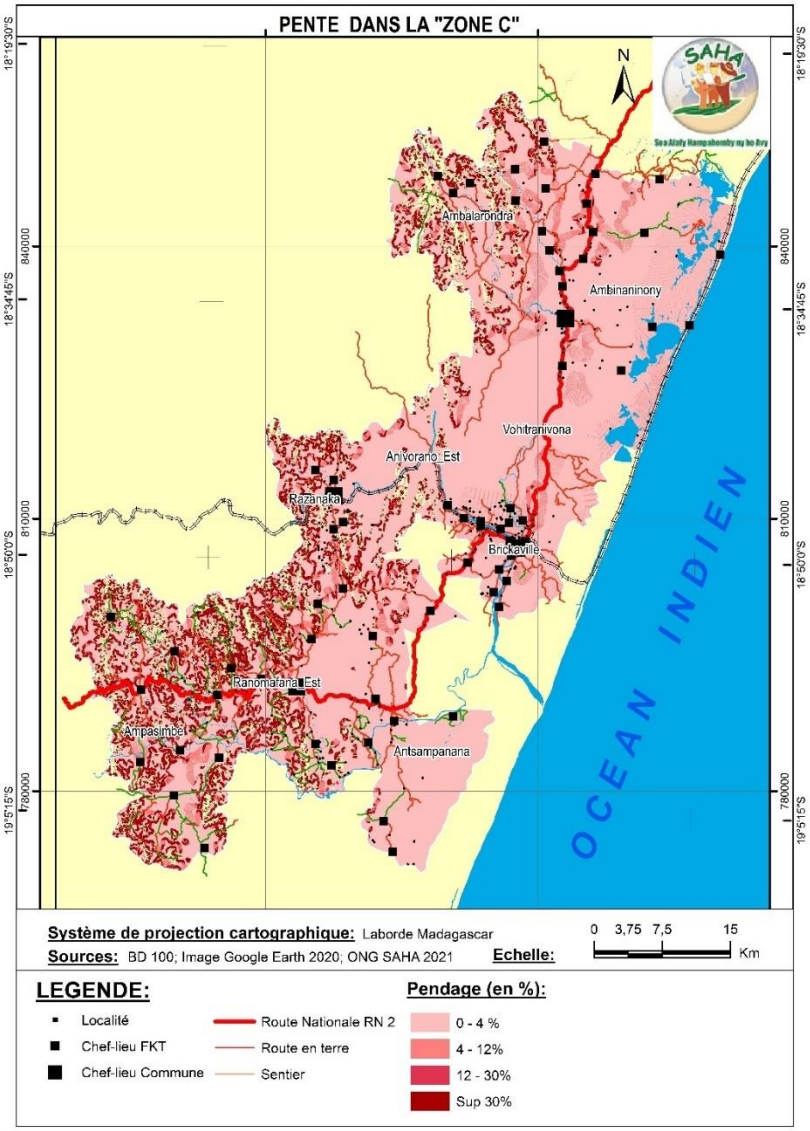
Graphe 2 : Étendue des altitudes et pentes





Carte 2 : Relief et Pente





3. UNE FORMATION GEOLOGIQUE STABLE ET RICHE EN MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Une formation géologique dominée par de de l'orthogneiss, micaschiste et du para gneiss. Ces trois formations sont généralement utilisées à l'usage artisanal comme la conception de statues ou de stèle. Elles peuvent aussi être exploitées en matériaux de construction (maçonnerie de moellons) ou en aménagement paysagé.

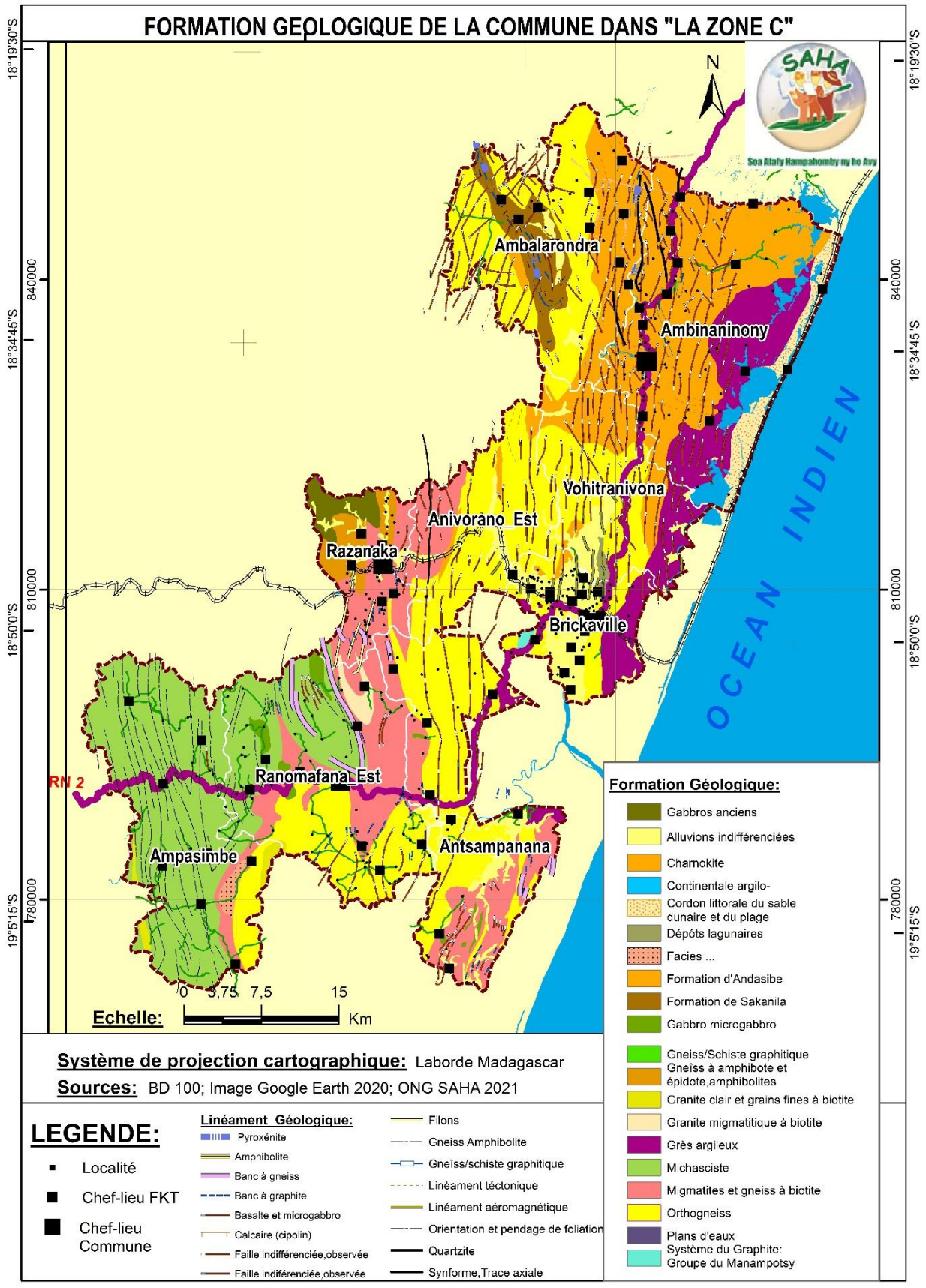
Ce sont des roches métamorphiques habituellement stables avec une structure de foliation visible à l'œil nu. Ces roches ressemblent beaucoup au granite, mais il est moins résistant en raison d'une certaine friabilité.

Tableau 2 : Formation géologique

Formation géologique dans la Zone C	Superficie en km²
Alluvions indifférenciées	155,21
Charrokite (Suite de Kiangara)	10,36
Grès argileux, continental (Groupe de Mananjary)	0,58
Cordon littoral du sable dunaire et de la plage	35,78
Dépôts lagunaires, indifférenciés	5,43
Facies ...	6,99
Formation d'Andasibe (Paragneiss à biotite+- hornblende et paragneiss quartz-feldspathique avec unités/lentilles de quartzite, de roche graphitique+-sillimanite +-grenat et parfois roche calcique silicatée et cipolin	437,56
Formation de Sakanila (Gneiss à biotite+-homblende et amphibolite avec unités/lentilles de quartzite, de roche graphitique+-sillimanite+-grenat et parfois de roche calcique silicatée (non divisé)	55,57
Gabbro et microgabbro (corps intrusifs et filons-couches)	14,86
Gabbros anciens	20,20
Gneiss à amphibote et épidote,amphibolites	28,37
Gneiss/Schiste graphitique	1,20
Granite clair et grains fins à biotite	8,76
Granite magmatique à biotite	10,28
Grès argileux	163,33

Formation géologique dans la Zone C	Superficie en km²
Micaschiste	420,52
Migmatites et gneiss à biotite	300,43
Orthogneiss	722,56
Plans d'eaux	42,69
Système du Graphite:Groupe du Manampotsy	3,14
TOTAL	2 443,81

Carte 3 : Formation géologique



4. UN SOL DOMINE PAR DES TERRAINS FERRALITIQUES

Les sols de la zone C sont caractérisés par la forte présence de sol ferrallitique.

Dans les Communes d'Antsampanana, Ampasimbe et Ranomafana, les sols ferrallitiques ont de bonnes caractéristiques physiques : profondeur, drainage, pénétrabilité, mais de faibles capacités hydriques et chimiques. Ils sont diversement utilisés : pour des plantations forestières, mais surtout pour des cultures de maïs, d'ananas, de niébé, d'arachide et dans le maraichage.

Dans la partie nord, les mêmes propriétés physiques existent, mais souvent elles sont limitées par l'apparition de niveau concrétionné entrainant un drainage quelque peu déficient. La fertilité chimique des sols est faible. Les principales cultures pratiquées sont le maïs, le sorgo, l'arachide.

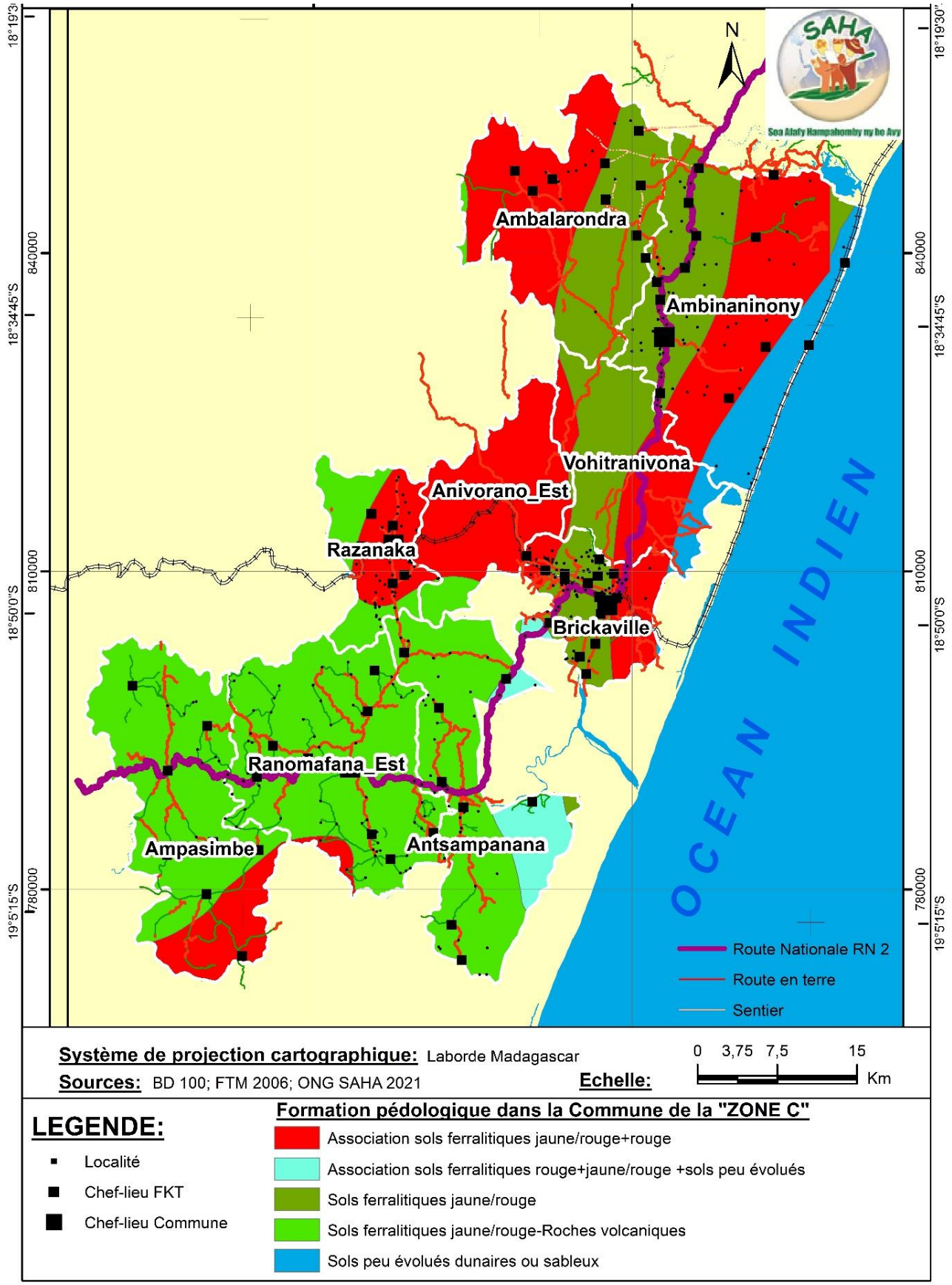
L'utilisation de ces sols implique le recours à des épandages périodiques d'engrais chimiques à dominance potassique et une restitution aux sols des résidus de récolte. Aussi on note une faible capacité de rétention en eau et en cations, de faibles taux de potassium (K) et phosphore (P), des taux de matière organique variables suivant le passé cultural, mais en général faible.

Sur le cordon littoral, on retrouve les Sols peu évolués (sableux et dunaire) , ces sols présentent une bonne aptitude pour le cocotier. Aussi sont-ils utilisés pour le reboisement avec des essences forestières diverses et par endroits pour le maraichage.

Tableau 3 : Formation pédologique

Formations pédologiques	Superficie en km²	APTITUDE
Sols ferrallitiques jaunes/rouge Roche volcanique	938,91	Apte à l'arboriculture fruitière, apte au coton, au manioc et à l'arachide, modérément apte à l'igname, au maïs et palmier.
Sols ferrallitiques jaunes/rouges	499,66	
Sols peu évolués dunaires ou sableux	111,56	Sol occupé par la forêt (savane arbustive). Il est nativement pauvre, et par conséquent peu utilisé pour les cultures annuelles. Parmi les cultures pérennes (palmiers à huile, cocotiers), seul le cocotier occupe une bonne partie, à condition toutefois que la nappe phréatique ne soit pas trop profonde pendant la saison sèche.
Association sols ferrallitiques jaune/rouge rouge	831,31	
Association sols ferrallitiques rouge+jaune/rouge +sols peu évolués	62,36	

Carte 4 : Formation pédologique



5. UNE FAIBLE MODE DE MISE EN VALEUR DES TERRAINS

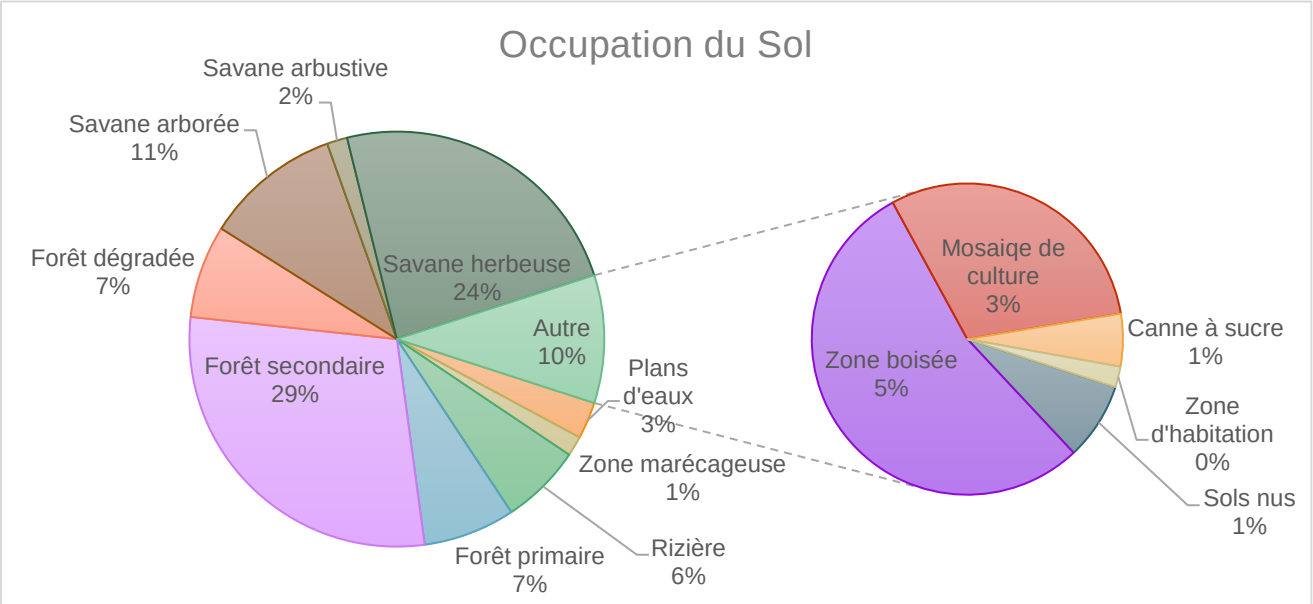
Les terrains sont occupés majoritairement par de la savane qui montre la sous-exploitation des terrains aménageables (pente inférieure à 4%). Cette sous-exploitation peut être expliquée par la densité faible de la population rurale et surtout par le manque d'accompagnement des paysans.

La mise en valeur des terrains se traduit par la culture de canne à sucre, culture de riz et des arbres fruitiers (corossol, orange, litchis et banane). Les zones bâties n'occupent que 519 ha du territoire intercommunal.

La zone C est généralement occupée par des forêts primaire et secondaire (43%) et des zones marécageuses (1%) qui s'étendent jusqu'à 44% du territoire.

Tableau 4 : Occupation du sol

Type d'occupation du sol	Superficie en ha
Plans d'eaux	7 047,23
Zone marécageuse	3 773,20
Rizière	15 387,06
Forêt primaire	17 481,04
Forêt secondaire	70 517,66
Forêt dégradée	17 664,70
Savane arborée	25 930,64
Savane arbustive	3 872,17
Savane herbeuse	58 365,51
Sols nus	1 960,24
Zone boisée	13 147,30
Mosaïque de culture	7 383,99
Canne à sucre	1 331,32
Zone d'habitation	519,04



Graphe 3 : Occupation du sol

6. UNE SUREXPLOITATION DES FORETS

En comparant les images satellites de l'année 2012 et 2020, on a pu mettre en exergue les régressions et les accroissements de l'étendue des typologies d'occupation de sol.

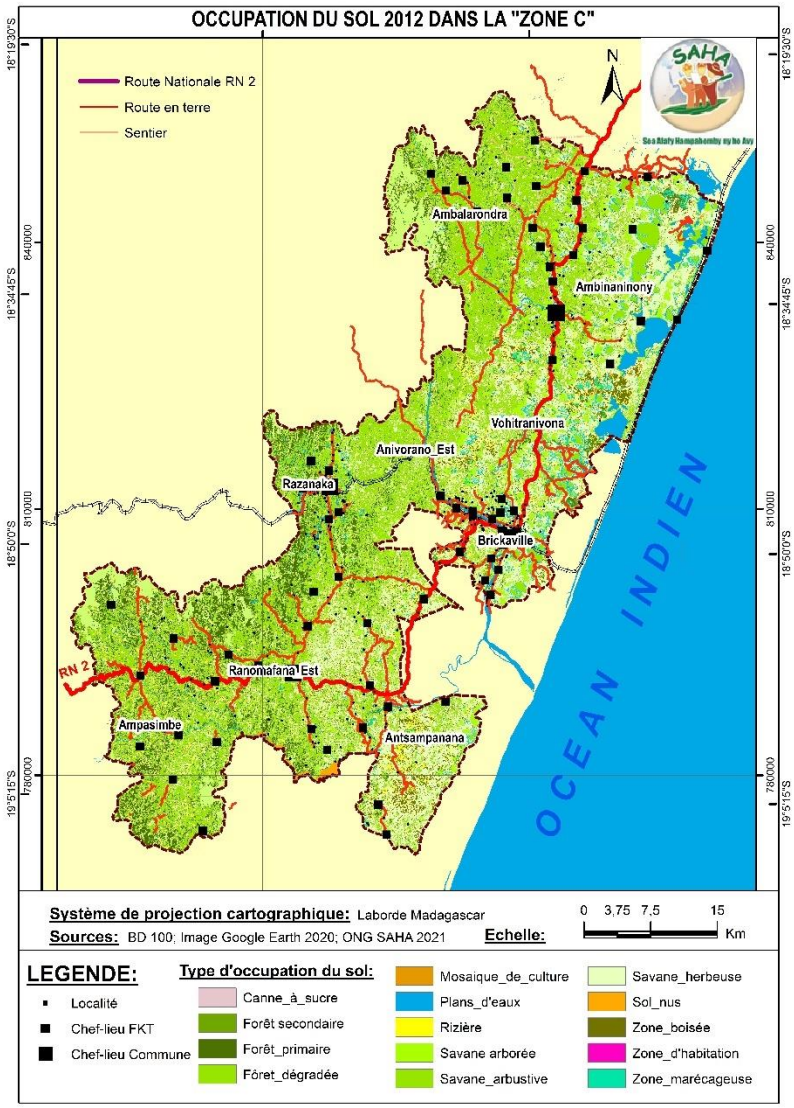
On constate une forte régression des forêts allant jusqu'à 25.000ha (3.000ha/an). Ce déclin peut s'expliquer d'abord par la forte pratique du thaï, l'exploitation forestière (charbon, bois d'œuvre). Mis à part la dominance de la forêt secondaire, les forêts primaires autrefois le renommé de la région sont en plein déclin, car près de 700ha sont défriché chaque année. Avec une tendance linéaire, on constatera la disparition des forêts dans la zone après 40 ans.

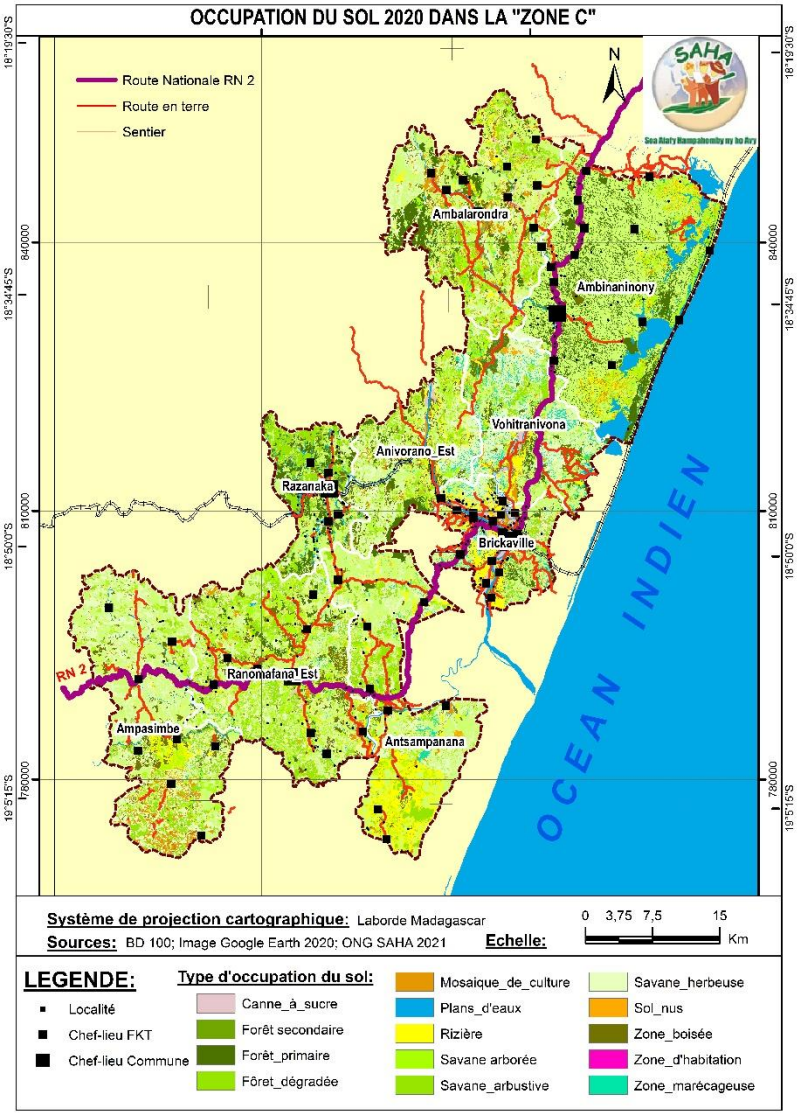
Parallèlement, on constate une hausse de l'étendue des savanes arborée et arbustive autrefois forêt primaire/secondaire confirme l'exploitation massive de la forêt. Mis à part les savanes, les rizières et les mosaïques de culture ont aussi triplé en surface en 8 ans, un accroissement qui s'explique par la pression démographique qui ne cesse de s'accentuer au cours des dernières années.

Tableau 5 : Évolution de l'occupation du sol 2012/2020

Type d'occupation du sol	2 012	2020	OBSERVATION
Plans d'eaux	7 076,36	7 047,23	
Zone marécageuse	5 282,26	3 773,20	
Rizière	5 317,59	15 387,06	Accroissement
Forêt primaire	22 296,63	17 481,04	Régression
Forêt secondaire	92 232,32	70 517,66	Régression
Forêt dégradée	16 154,78	17 664,70	
Savane arborée et arbustive	10 741,80	29 802,81	Accroissement
Savane herbeuse	72 045,19	58 365,51	Régression
Sols nus	824,67	1 960,24	
Zone boisée	8 641,80	13 147,30	
Mosaïque de culture/Canne à sucre	3 359,35	8 715,31	
Zone d'habitation	408,35	519,04	
TOTAL	244 381,10	244 381,10	

Carte 5 : Occupation du sol 2012-2020





ANALYSE DÉMOGRAPHIQUE

Brickaville est à la fois Commune urbaine et Chef-Lieu de District, raison pour laquelle la Commune connait un rythme élevé d'accroissement démographique aux vues des équipements et service qu'elle génère.

Tableau 6 : Densité de la population

N°	Nom de la Commune	Superficie en ha	2008	2020	Densité
1	Ranomafana_Est	35 546,09	13 165,	22266	0,63
2	Ampasimbe	34 484,97	8 329	13728	0,40
3	Antsampanana	29 472,89	8 507	17909	0,61
4	Razanaka	12 441,94	6 342	11634	0,94
5	Brickaville	13 862,33	20 030	55420	4,00
6	Vohitranivona	21160,27	8 024	8651	0,41
7	Ambalarondra	33 282,86	10 654	15768	0,47
8	Ambinaninony	44 986,19	9 626	15971	0,36
9	Anivorano_Est	19 143,56	9 054	23040	1,20
ZONE C		244 381,10	93 731	162121	0,66

1. UN TAUX D'ACCROISSEMENT DEMOGRAPHIQUE TRES SUPERIEUR AU RYTHME NATIONAL

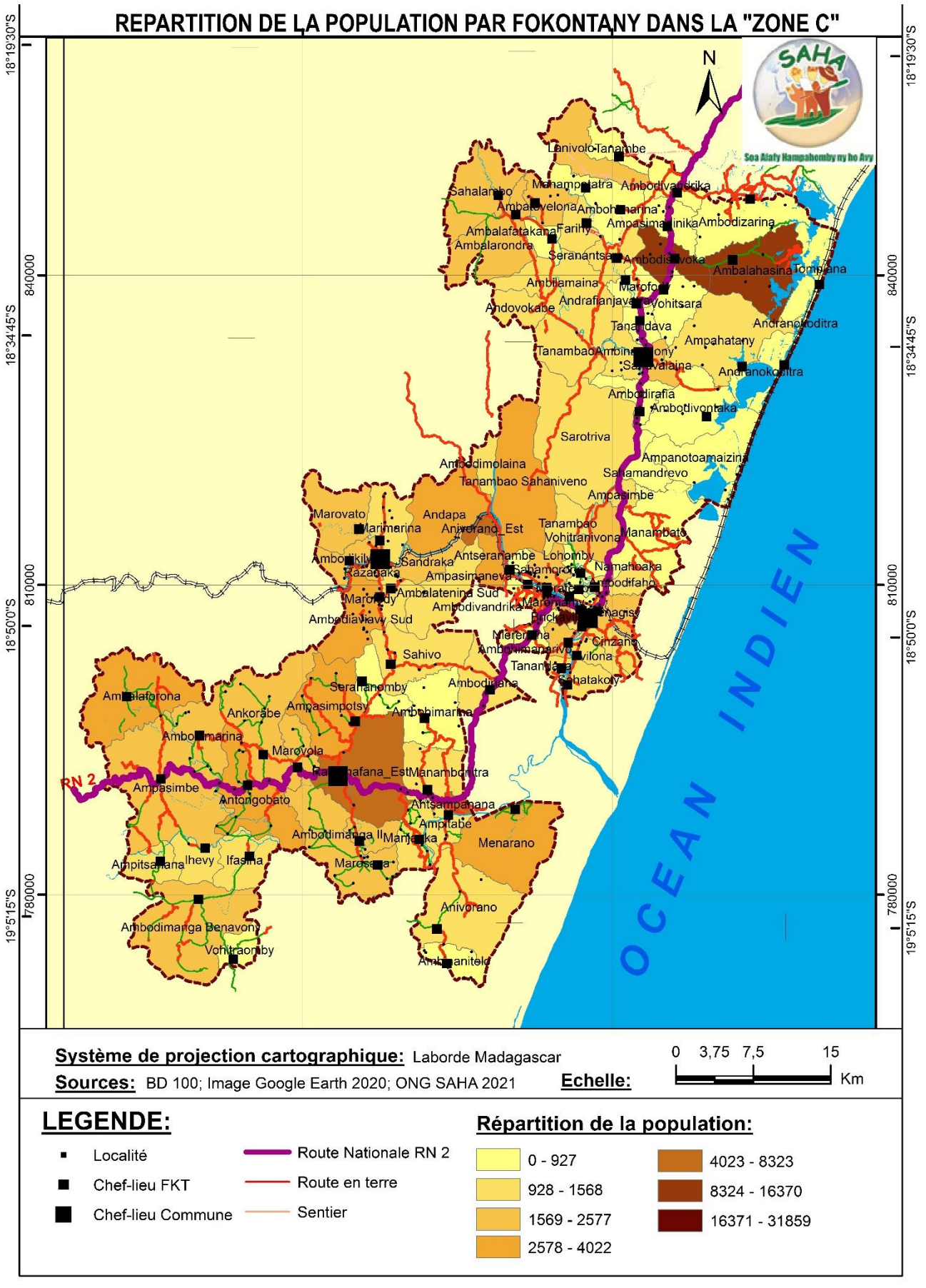
Le taux d'accroissement démographique national est de 3,01 % entre l'année 1993 et 2018, tandis qu'en province de Toamasina, on l'estime à 2,7%. Ces chiffres indiquent qu'il y a explosion démographique dans la zone entre les années 2008 et 2020, car on enregistre un taux d'accroissement allant jusqu'à 8% dans certaines Communes avec un taux d'accroissement annuel de 4,67% dans la zone intercommunale. La Commune de Vohitranivona est la moins attractive selon les Chiffres ci-dessous.

Tableau 7 : Taux d'accroissement annuel

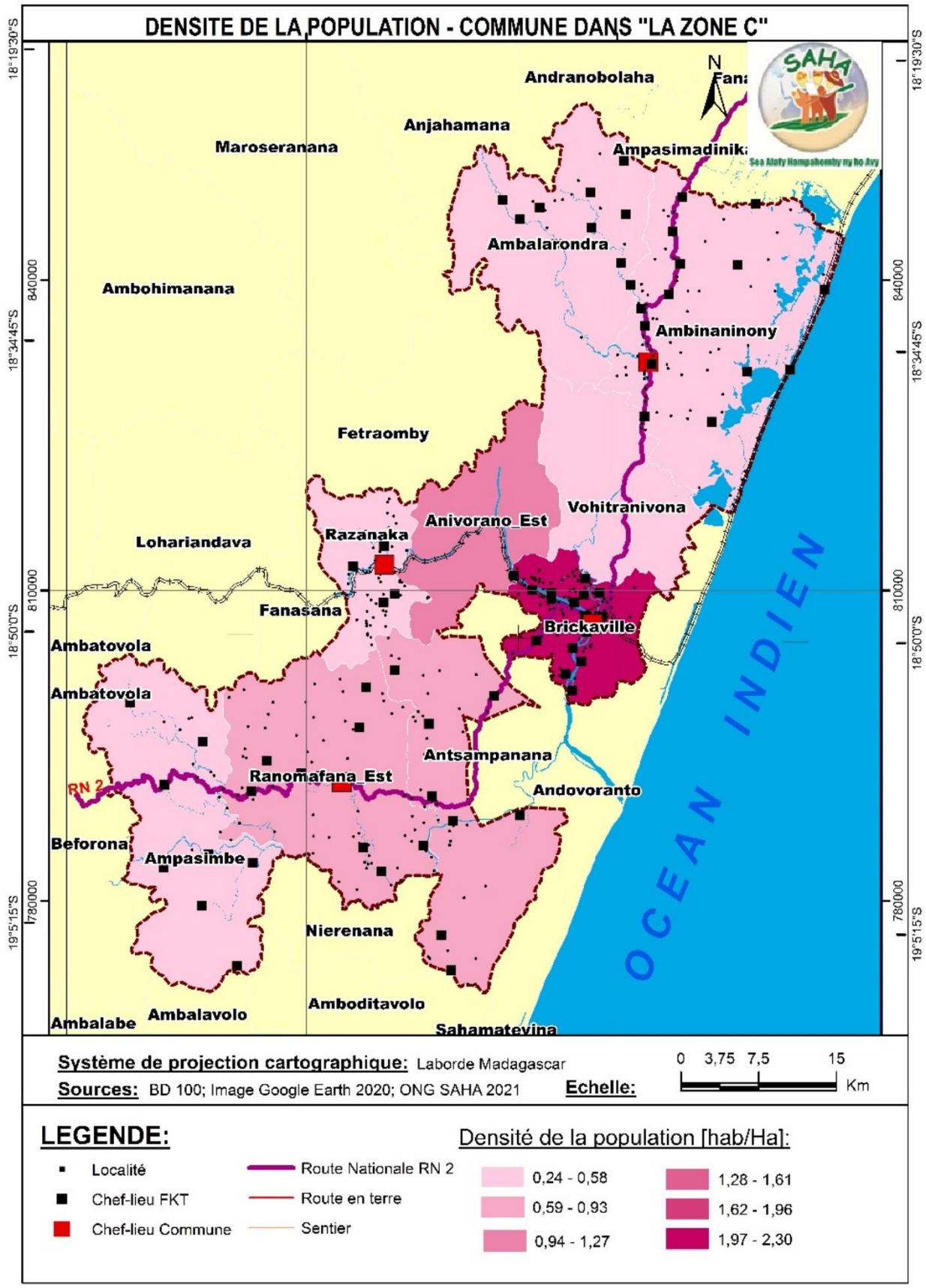
Nom de la Commune	2008	2020	TAA
Ranomafana_Est	13 165	22 266	4,48%
Ampasimbe	8 329	13 728	4,25%
Antsampanana	8 507	17 909	6,40%
Razanaka	6 342	11 634	5,19%

Nom de la Commune	2008	2020	TAA
Brickaville	20 030	55 420	8,85%
Vohitranivona	8 024	8 651	0,63%
Ambalarondra	10 654	15 768	3,32%
Ambinaninony	9 626	15 971	4,31%
Anivorano_Est	9 054	23 040	8,09%
ZONE C	93 731	162 121	4,67%

Carte 6 : Répartition de la population par Fokontany



Carte 7: Densité de la population par Commune



2. UN FLUX MIGRATOIRE DYNAMIQUE

Les principaux migrants sont : les Merina, les Antandroy, les Antesaka, les Betsileo, les Antanosy. D'importantes communautés chinoises, françaises, et indiennes revendiquent aussi leur identité malgache dans la région. Les opportunités économiques dans la région ont attiré d'autres ethnies telles que les Merina, les Atandroy, les Antesaka, les Betsileo et les Antanosy. Viennent ensuite les descendants des immigrants de nationalité étrangère. Les migrants sont essentiellement attirés par l'émergence d'un pôle de travail dans les localités d'accueil.

ANALYSE SOCIOÉCONOMIQUE

1. UN NOMBRE IMPORTANT D'ÉQUIPEMENTS DE BASE

Numériquement, les équipements de base sont admissibles. On peut remarquer qu'une grande partie est regroupée dans la Commune urbaine de Brickaville.

1.1. SECTEUR ÉDUCATION

Le tableau suivant résume le nombre d'infrastructures éducatives dans la zone intercommunale

Tableau 8 : Infrastructure éducative

	EPP	CEG	LYCÉE
Nombre	75	9	4
Norme	93	9	1

Établissement de niveau 1 par fokontany

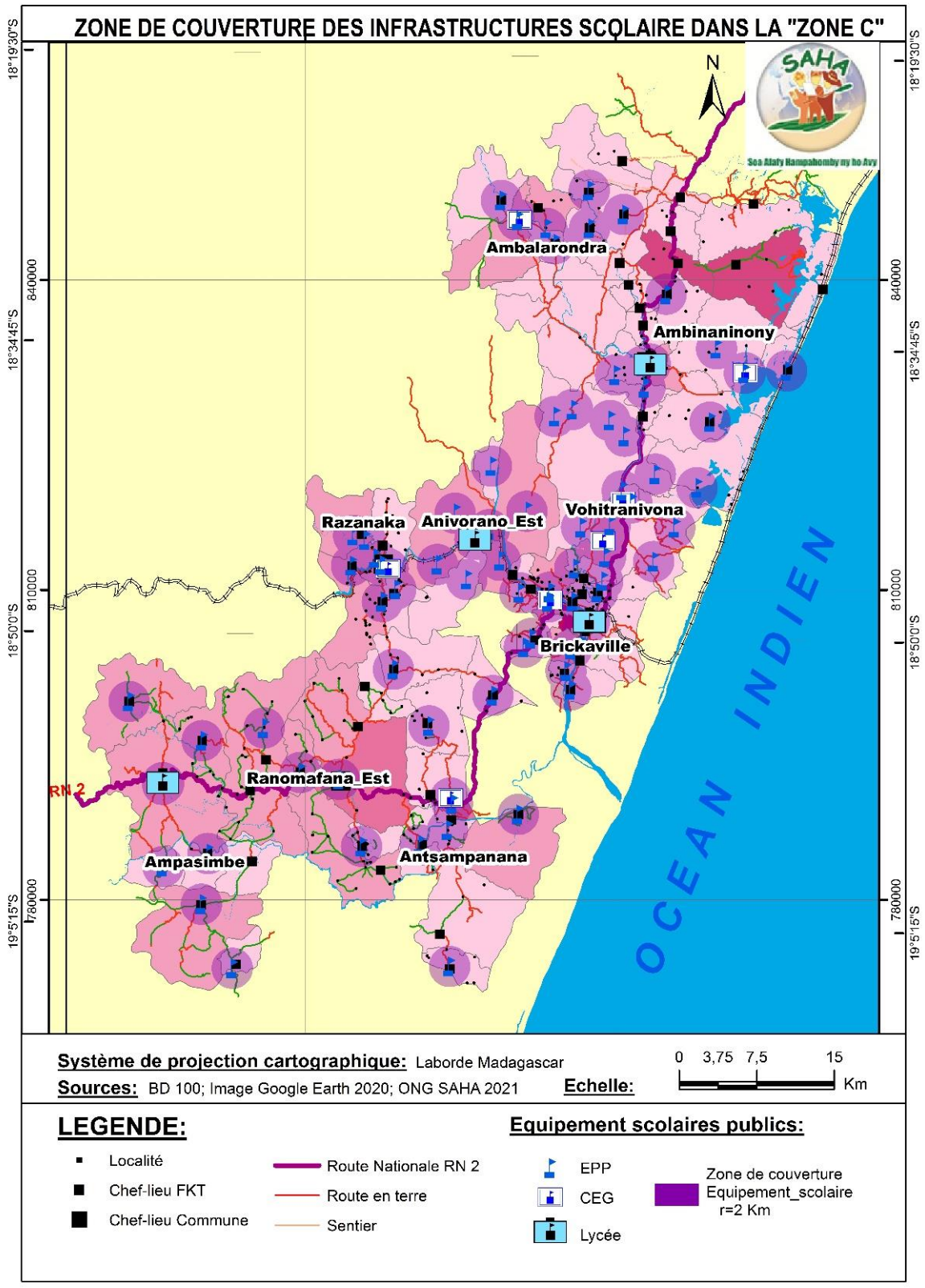
Établissement niveau 2 : 1 par Commune

Établissement de niveau 3 est un établissement par District.

De ce tableau, on peut en déduire que le nombre d'EPP est nettement inférieur à la norme demandée, ceci est généralement compensé par les écoles privées. Le secteur éducation connait des contraintes telles que le manque d'enseignant et la carence en infrastructure.

On peut dire que les infrastructures ne recouvrent pas spatialement la totalité des zones tel qu'on peut le voir dans la Commune d'Ambinaninony.

Carte 8 : Couverture d'infrastructure scolaire



1.2. SECTEUR SANTÉ

Le secteur santé connait des problèmes tels que le manque de personnel qualifié et la désertion du médecin traitant. À ces derniers s'ajoute le vieillissement des infrastructures médicales. Le nombre d'infrastructures est largement supérieur aux normes demandées, mais spatialement, cette infrastructure ne recouvre pas la totalité de la zone intercommunale.

Selon les normes du Ministère de la Santé publique :

- Un centre de Santé de base de niveau I doit desservir jusqu'à 5.000 habitants

- Un centre de Santé de base de niveau II doit desservir jusqu'à 10.000 habitants

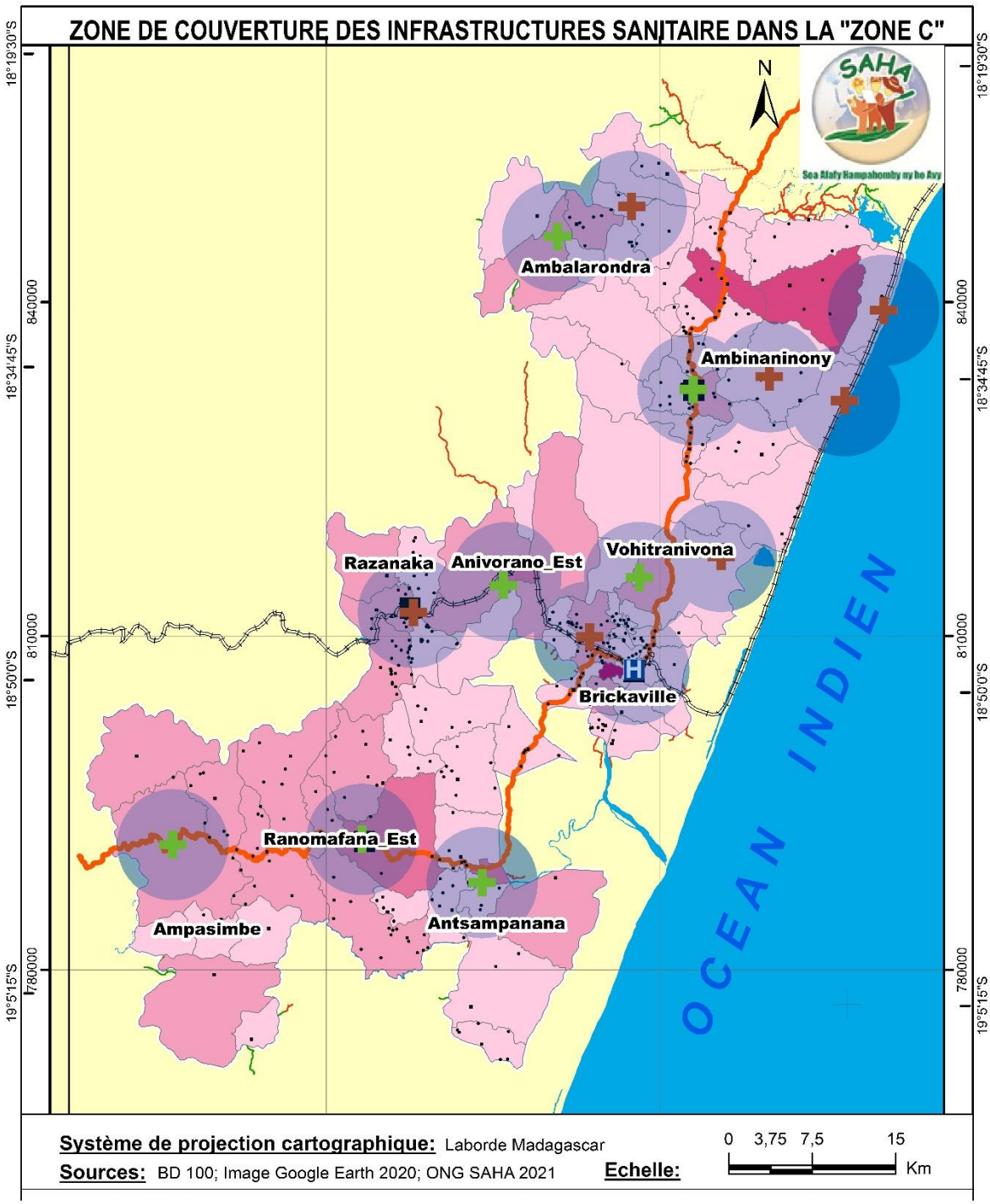
- Un Centre Hospitalier de District (CHD) doit en principe desservir jusqu'à 100.000 habitants

Tableau 9 : Infrastructure sanitaire

Infrastructure	Nombre	Recouvrement [hab]
CSB 1	7	35.000
CSB 2	7	70.000
HÔPITAL	2	100.000
Total		205000
Taux de recouvrement		**126%**

Spatialement, les infrastructures sont très éloignées et ne recouvrent pas la zone intercommunale. L'éloignement des infrastructures sanitaires pourrait constituer un frein à l'accès aux services de santé. En effet, pour l'ensemble de la région, les malades ainsi que leurs accompagnateurs auront à parcourir jusqu'à 10 km pour rejoindre l'infrastructure sanitaire la plus proche pour une durée pouvant aller jusqu'à une demi-journée (25 km). Il ne s'agit pas de mauvaise répartition d'infrastructure, mais de recouvrement spatial des infrastructures comme la carte suivante l'indique.

Carte 9 : Couverture d'infrastructure sanitaire



2. UNE ÉCONOMIE RURALE FONDEE SUR LE TOURISME, L'ARTISANAT, L'AGRICULTURE ET LA PECHE

2.1. AGRICULTURE

L'agriculture est l'activité principale la plus fréquente des chefs de ménage, suivie de la pêche. Le travail journalier, généralement comme main d'œuvre agricole, est également assez fréquent. Selon les discussions en focus group, le travail journalier est exercé par les ménages qui n'ont pas d'autres alternatives. En général, les travailleurs journaliers possèdent des parcelles de culture, mais celles-ci ne sont pas suffisamment importantes pour permettre au ménage de survivre. On soulignera également que l'exploitation forestière, y compris la production de charbon de bois, est exercée par quelques ménages comme activité principale.

La pratique de l'agriculture se diversifie d'une commune à une autre. Si certains se centralisent dans la pratique des cultures vivrières, d'autres se consacrent dans les cultures de rentes ou industrielles. Parmi les diverses cultures existantes, la pratique de la culture fruitière est la plus commune (banane, corossol, orange). En ce qui concerne la technique agricole, le traditionnel reste le plus pratiqué. La méthode culturale améliorée commence également à être de plus en plus utilisée.

2.2. TOURISME ET ARTISANAT

La Zone possède des ressources environnementales impressionnantes formées par une biodiversité exceptionnelle en son genre qui abrite des espèces floristiques et faunistiques fortement endémiques. La découverte de cette diversité biologique fait de l'intercommunalité une des zones les plus réputées pour le tourisme. La région possède un Office Régional du Tourisme qui s'occupe de la promotion du secteur. L'office a pour vocation première d'assurer la promotion de nombreuses contrées de la côte Est, du Sud de Toamasina (Toamasina) et ses Pangalanes jusqu'au Cap Masoala.

Manambato est une destination à part, niché dans un village difficilement accessible au bord d'un lac d'eau douce, sublimé par une plage de sable fin. Le cadre est d'une grande beauté tout en étant calme et paisible, un site à ne pas manquer lors d'un voyage à Madagascar.

Pour accéder à ce paradis perdu depuis Antananarivo, il faut prendre la RN2 en direction de l'est. À environ 10 km de Brickaville, une bifurcation allant par une route secondaire mène vers le village balnéaire de Manambato. Cette route est difficile, presque inaccessible durant la saison des pluies. Seuls les véhicules tout-terrain peuvent y accéder.

La traversée du lac mène également à la presqu'ile d'Ankanin'n'y Nofy, dit « Nid de rêve », abritant le Palmarium, une réserve privée composée de 100 000 palmiers endémiques. Ce petit sanctuaire de la nature offre un cadre tout simplement enchanteur.

Les ravina (arbre du voyageur), les plantes carnivores et les orchidées comptent parmi les merveilles floristiques présentes. Les lieux ne sont pas inhabités, puisque la faune y est abondante compte tenu de sa superficie. Des espèces endémiques en l'occurrence avec l'Indri Indri, le plus grand lémurien, le

microcèbe, le plus petit lémurien, l'emblématique Maki catta, le danseur sifaka et le mythique Aye-Aye. On y trouve également des amphibiens et des reptiles de toutes sortes.

L'artisanat, secteur demeurant jusqu'ici informel et de maigre production, fournit aux paysans des sacs, lits, nattes…et ne peut pas, par conséquent, constituer une source de revenus sure. La production est restreinte à la satisfaction des besoins de la famille.

2.3. PECHES

L'eau est partout et est prédominante : douce, saumâtre, salée ; des cours d'eau, étang et espaces aquatiques lacustres, lagunaires ; littoral, canal, chenaux…

C'est donc de notoriété que les noms de nombreux villages ont souvent des rapports avec l'eau : Lôhariandava (grande chute), Sahamorogna (berges), Mizahamiorika (en amont), Sondrara (marée), Ambodiriana (cascades), Ranomintina (noirceur), Ranomafana(Thermale), Agnivorano (ilot), Andovoranto (fosses), Ambila (case à poissons), Vohibinagny & Ambinagninony(embouchures), Ambinagnitelo (confluents), Andranokoditra (aquatique), Ampasimanolotra & Antsirakaomby(banc de sable), Maroseranana(ports), Andranolava, Iharagnana, Antsirakaomby, La_Mer, Fanasàna, Ambalafatakana…

On peut distinguer la pêche traditionnelle et la pêche artisanale.

La pêche traditionnelle généralement pratiquée dans les eaux douces. La pisciculture est pratiquée dans la zone, mais est contrainte à l'insécurité environnementale (débordement lors des périodes de crue) et sociale (vole).

La pêche artisanale est par contre moins pratiquée, car elle nécessite des matériels motorisés et que surtout seule la Commune d'Ambinaninony possède un littoral.

La pratique de la pêche connait des difficultés surtout sur la conservation des produits malgré cela, la zone possède une énorme potentialité dans la filière

La pêche en tant qu'activité secondaire, est faiblement représentée si l'on considère que ce secteur est la deuxième activité principale. On peut en déduire qu'il s'agit d'une activité qui nécessite un niveau de « spécialisation » assez avancée.

2.4. INDUSTRIE

On observe une concentration des activités de transformation des produits agricoles principalement dans le district de Toamasina I, alors que 90% des unités de production de la boisson de la région sont situés dans le district de Brickaville. Ce dernier, avec celui de Toamasina II, est des zones de culture industrielle de canne à sucre de la région.

Il convient de noter qu'une entreprise nationale agroalimentaire de fabrication de sucre, SIRAMA, a établi une coentreprise appelée SASM (Société agricole sucrière de Madagascar) avec un principal fabricant local de boissons alcoolisées, VIDZAR, et ils ont passé un contrat PPP (Principe du Pollueur-payeur)

portant sur l'opération et la gestion d'une usine de traitement de sucre à Brickaville (SASM/VIDZAR est l'opérateur). L'usine, qui avait été fermée par SIRAMA depuis presque 10 ans, est en travaux de rénovation effectués par VIDZAR. Il est prévu pour produire 14.000 tonnes de sucre et 10,3 millions de litres de boissons alcoolisées d'ici 2019, achetant la canne à sucre des fermes de plantation autour de l'usine.

3. UNE SITUATION FONCIERE ENCORE MECONNUE

Le problème du foncier est un problème récurrent dans toutes l'Ile. L'intercommunalité souffre de litige foncier et surtout de méconnaissance des lois sur le foncier en vigueur. Mis à part la Commune de Brickaville, les Communes ne disposent pas de BIF (Bureau d'Immatriculation foncière) et ainsi ne connaissent pas la situation foncière dans leur zone. D'après les enquêtes établies, sans aucun chiffre précis, une bonne partie des terrains sont encore des terrains des colons qui, sous la colonisation, ont exploité les terres. Sous le nouveau régime foncier, ces terrains sont classés intouchables.

Les modes de faire valoir indirect, où l'exploitant n'est pas le propriétaire :

• Le métayage : donc le propriétaire met ses terres à bail ; il existe plusieurs types de contrats : le métayage au quart et le métayage au tiers. Le métayage au quart est très rare, voire inexistant, mais le métayage au tiers est le plus courant, dans ce type de contrat, le bailleur ne fournit que la terre, un tiers de la récolte revient au propriétaire.

• Le fermage : une autre forme de faire valoir indirect. Le contrat se fait par location ou prêt, ce faire-valoir est moins important. L'usager loue la terre qu'il exploite en redevant en nature ou en espèce selon le terme du contrat.

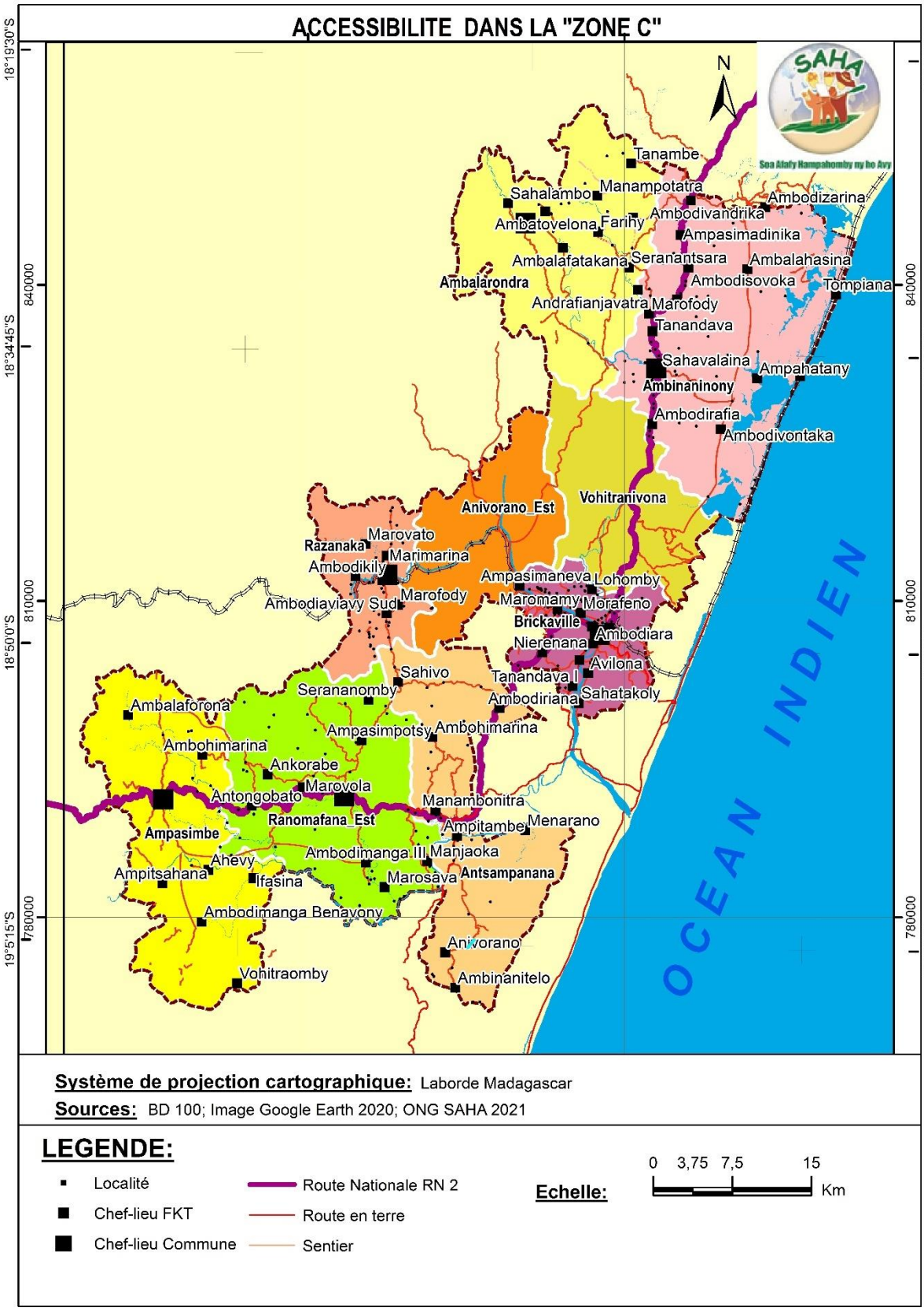
4. UN NIVEAU D'INFRASTRUCTURE ROUTIERE ET VOIE DE COMMUNICATION LIMITE

La route principale est la route National du PK 205 au PK 300, route bitumée en mauvais état. L'état général est résumé comme suit :

- Vitesse de déplacement lente à l'intérieur des petites villes (Antsampanana, Ranomafana, Brickaville)
- Obstruction de la circulation
- Constructions le long de la route
- Stationnement en bord de route pour des activités commerciales
- Circulation de piétons dans les petites villes
- Chaussée étroite

Généralement, mis à à part la route nationale, on y retrouve des pistes rurales. Les pistes rurales sont les moyens de communication intra fokontany et intercommunale. De plus, on peut remarquer sur la carte suivant que les la RN2 ne passe pas dans les Communes de Razanaka et d'Anivorano Est. Les habitants de ces Communes doivent attendre le train pour se déplacer rapidement via le chemin de fer.

Carte 10 : Accessibilité des Communes



5. UN FAIBLE NIVEAU D'APPROVISIONNEMENT EN ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

La Commune de Brickaville et Ranomafana Est sont les seules Communes qui bénéficient d'un branchement en électricité (en partie). Le reste des Communes se procure d'énergie en utilisant les panneaux solaires. Néanmoins, la zone jouis d'une opportunité réelle par un Projet d'Interconnexion et de Renforcement des Réseaux de Transport d'Énergie électrique à Madagascar (PRIRTEM), prévoit l'électrification des localités le long des lignes l'interconnexion projetée afin d'atteindre le taux d'électrification national de 70% d'ici l'année 2030 (la ligne d'interconnexion reliant le Réseau interconnecté d'Antananarivo (RIA) et celui de Toamasina (RIT) et les quatre (4) sous-stations y associées). Le taux national d'accès à l'électricité n'est que de 15 % et de seulement 5,21% en milieu rural.

Il a été retenu un corridor de 40 mètres pour la ligne de transmission, qui traversera majoritairement des zones rurales excepté aux abords d'Antananarivo et Toamasina où le projet est en zone urbaine. La surface totale considérée pour le corridor est de 1072 ha. Environ 650 pylônes doivent être construits.

La nouvelle ligne d'interconnexion Antananarivo-Toamasina longera en grande partie la Route Nationale 2 (RN2) entre Toamasina 2 (proche de Toamasina) et Ambohibary. Elle empruntera également les corridors des lignes de transport existantes en 138 et 63 kV. Les pylônes seront en acier galvanisé. Les dégagements électriques à respecter lors de la répartition des supports par rapport aux arbres, bâtiments, routes, cours d'eau et autres, ont été définis.

CARACTERES D'EXCELLENCES DE L'INTERCOMMUNALITE

1. TERRITOIRE AGRICOLE FAIBLEMENT INDUSTRIELLE

La population de la zone intercommunale est à 95% constituée des ruraux, autrement dit des paysans. Aussi l'agriculture reste-t-elle la principale activité économique. Dans ce secteur d'activité, les cultures vivrières (riz sur thaï, manioc, maïs, patate…) – représentant les 19,62% de la culture totale – et la plupart des cultures fruitières (banane, ananas, agrumes) – 41,5% – pratiquées dans tous les districts demeurent insuffisamment développées et ne fournissent que des produits de subsistance.

La culture fruitière est très adaptée dans la zone, grâce au climat chaud et humide. Les cultures des litchis, des bananes et des agrumes sont les plus abondantes avec la culture d'ananas.

La fonction industrielle est marquée par l'existence du SASM et des petites décortiqueriez, menuiserie, scierie, Transformations de bois, fibres, confection, travaux métalliques

2. EXISTENCE D'UNE POTENTIALITE TOURISTIQUE

La région Atsinanana possède des ressources environnementales impressionnantes formées par une biodiversité exceptionnelle en son genre qui abrite des espèces floristiques et faunistiques fortement endémiques. La découverte de cette diversité biologique fait de la région Atsinanana une des zones les plus réputées pour le tourisme.

3. FONCTION DE TRANSITE

La zone de Brickaville est une zone de passage obligatoire, car elle est au milieu d'un carrefour touristique incontournable dans la côte est du pays. Partant de la Capitale, Antsampanana est un carrefour pour rejoindre le canal de Pangalane avec les localités de Vatomandry et de Mahanoro. Depuis Antsampanana, on retrouve la Commune de Brickaville pour y parvenir à d'autre site touristique tel que Manambato, Toamasina, Foulpointe. De ce fait, l'intercommunalité bénéficie de la fonction de transite et peut être exploitable en promouvant l'artisanat le Commerce de service et les infrastructures d'accueil.

4. EXISTENCE D'AUTRES MODES DE TRANSPORT

Le réseau routier, le réseau fluvial et maritime, et le réseau ferroviaire sont les moyens de transport et de communication utilisés dans la Zone. Les modes de transport varient de Commune à une autre en fonction de leur existence. Il faut tout de même souligner les fleuves principaux de la zone sont Rianila (134km), Pangalanes (76km), Rongaronga (46km).

5. RICHE EN MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Aux vues des cartes géologiques, l'intercommunalité présente des potentialités sous le sol avec l'existence de Roche exploitable en carrière et des rivières qui est un grenier à sable. De plus, le type de roche est facilement exploitable en matériaux artisanaux.

POINTS DE VIGILANCES DE L'INTERCOMMUNALITÉ

1. FAIBLE APPROVISIONNEMENT EN ÉNERGIE

Le faible approvisionnement en énergie est un déficit récurrent dans les zones rurales de la Grande Ile. Seules les Communes de Brickaville et de Ranomafana disposent de branchement en électricité via le JIRAMA. Or l'énergie est indispensable à l'implantation industrielle dans la zone qui a une potentialité énorme dans la plantation de Gingembre, Curcuma et de canne à suivre.

2. TERRITOIRE SOUS-EXPLOITE

Le territoire abrite des potentialités en terme agricole et d'élevage. Encore 35%, soit le tiers de la zone intercommunale est occupé par des savanes. L'intercommunalité a un besoin immédiat d'accompagnement et appui aux filières porteur aux vues de la sous-exploitation des terrains aménageable.

3. ENCLAVEMENT DE CERTAINES ZONES

Les Communes de Razanaka et d'Anivorano sont les plus désavantageuses en termes d'accessibilité. Le Chemin de fer est en mauvais état, de plus, il faut souligne l'inexistence de train de voyageurs. Malgré cela, l'intercommunalité opte sur le transport fluvial.

Le développement du potentiel de la région repose en grande partie sur l'amélioration du réseau routier pour favoriser le déplacement des personnes et des biens tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

En ce qui concerne le trafic fluvial, il nécessite des travaux d'aménagement (port fluvial) pour lui permettre de mener à bien ses activités.

Du côté des autres infrastructures comme l'électricité et l'eau courante, la couverture géographique ainsi que la disponibilité des services sont limitées à quelques communes selon les informations recueillies. La même faiblesse est observée pour ce qui concerne la télécommunication et le service postal.

PROBLÉMATIQUES MAJEURES DE LA ZONE C

1. INFRASTRUCTURE VETUSTE (CSB, CHEMIN DE FER, EPP, ROUTE)

Les infrastructures sont vieilles et non résistantes à l'intempérie. À titre d'exemple, la RN2 est depuis quelque année subite plusieurs réhabilitations. Les Centres de Santé de Base sont en manque de réhabilitation et le chemin de fer n'est presque plus fonctionnel en raison des rails non adaptés à la technologie nouvelle. Ces infrastructures nécessitent plus d'attention pour éviter de reconstruire ou d'accentuer le manque d'infrastructure de base.

2. MANQUE D'ACCOMPAGNEMENT DES FILIERES PORTEUR, LES PAYSANS SE RETOURNENT VERS LA TECHNIQUE TRADITIONNELLE (AGRICULTURE, ARTISANAT, PISCICULTURE)

En ce qui concerne les techniques agricoles utilisées, la majeure partie des paysans de la région a déclaré utiliser la technique traditionnelle. L'usage des techniques mécanisées reste encore très peu vulgarisé dans la région et est le moins utilisé par les paysans au détriment de la technique traditionnelle qui en termes de productivité et de rendement, est beaucoup plus importante.

3. MECONNAISSANCE DES LOIS ET PROCEDURE ADMINISTRATIVE

La méconnaissance des procédures administrative telle que le foncier, les lois sur le budget Communale et la fonction de maitrise d'ouvrage sont très remarquées en termes de gouvernance. En effet, c'est un problème récurrent dans l'Ile est les Communes de l'intercommunalité n'est pas épargné par ce problème.

4. EXPLOITATION ILLICITE DES RESSOURCES NATURELLES ET DEFORESTATION

Les facteurs déterminants de la déforestation restent d'une part la précarité liée à la pauvreté et la méconnaissance de la valeur intrinsèque des ressources naturelles (fonction biologique de la forêt – équilibre du cycle de l'eau. Et d'autre part, l'existence de la pratique culturale non respectueuse de l'environnement (culture sur brulis …), ainsi que l'exploitation illicite des forêts (bois de construction, charbon de bois).

TENDANCE ET ENJEUX

1. PERENNISATION DES INFRASTRUCTURES EXISTANTS

Lors des ateliers diagnostics, les acteurs ont insisté sur la vieillesse des infrastructures, notamment la route nationale, le chemin de fer et les CSB. Cette vieillesse des infrastructures fige l'économie locale,

surtout pour les infrastructures de communication. Ainsi l'enjeu majeur est la pérennisation des infrastructures. C'est-à-dire, le renforcement des acquis se positionne comme variable incontournable dans la zone intercommunale

2. RENFORCEMENT DE LA FONCTION DE TRANSITE

La fonction de transite est très accentué dans la zone intercommunale. Les Communes d'Antsampanana, de Ranomafana et de Brickaville sont des lieux fréquents de pause pour les voyageurs sur la route nationale. D'après l'étude menée par le JICA, on recense un trafic journalier de 1700 véhicules avec 6700 tonnes de marchandise. De plus la zone est un lieu de carrefour touristique.

3. MAITRISE DE L'EAU ET MISE EN VALEUR DU SOL

La région est traversée par de nombreux cours d'eau, mais dont l'exploitation exige une maitrise des débits essentiellement liés à la pluviométrie. De cette maitrise de l'eau dépendent plusieurs activités agricoles comme celles des transports fluviaux.

- 35% Savanes
- 10% Terrain aménagé
- 55% Forêt (primaire, secondaire, zone boisée)

PERSPECTIVES ET PROPOSITION D'AMÉNAGEMENT

1. HYPOTHESE

Dans le cadre de la perspective 2035, nous allons prendre comme hypothèse que la population va augmenter suivant le rythme de la province de Toamasina soit 2,7%. Nous aurons alors le nombre de la population suivante :

Tableau 10 : Projection de la population

Nom de la Commune	2020	2035
Ranomafana_Est	22 266	33 205
Ampasimbe	13 728	20 472
Antsampanana	17 909	26 707
Razanaka	11 634	17 349
Brickaville	55 420	82 646
Vohitranivona	8 651	12 901
Ambalarondra	15 768	23 514
Ambinaninony	15 971	23 817
Anivorano_Est	23 040	34 359
ZONE C	162 121	241 766

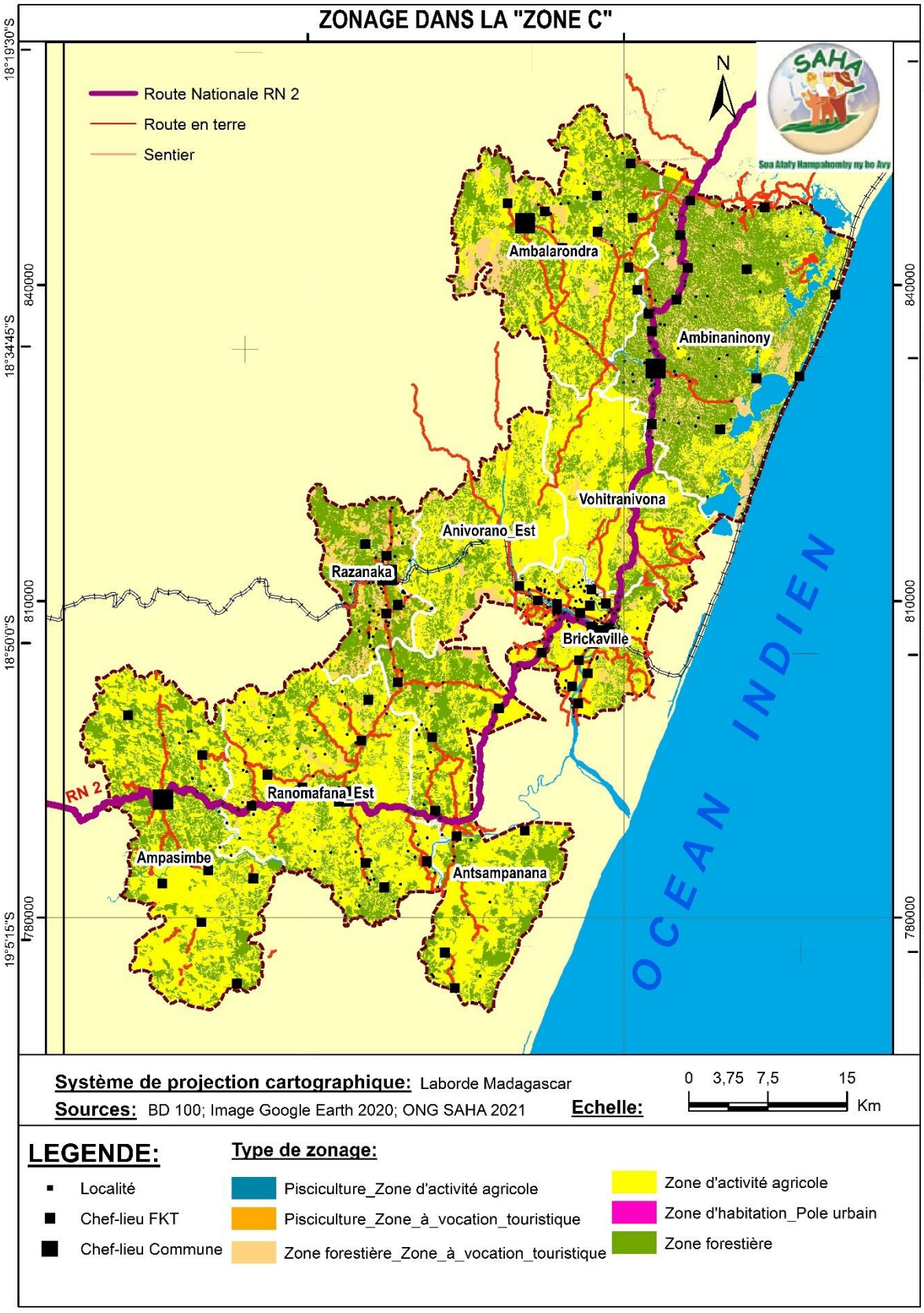
2. BESOIN EN ÉQUIPEMENT DE BASE

Selon les normes intersectorielles, ci-dessous les besoins en équipement dans l'intercommunalité.

Tableau 11 : Besoin théorique de l'intercommunalité dans l'horizon 15 ans

DÉSIGNATION	NORME	EXISTANTE	2025	2030	2035
POPULATION			54 513	63 997	**75 131**
SANTÉ					
CSB	1/10000hab	2	3	1	**1**
CHD	1/70000hab	1	0	0	**0**
SOCIOCULTUREL					
MAISON DE LA CULTURE	1/COMMUNE	1	0	0	**0**
CENTRE D'ANIMATION CULTURELLE	1/50000hab	1	0	0	**1**
BIBLIOTHÈQUE	1/6000hab	0	9	2	**2**
WASH					
BORNE FONTAINE	1/250 hab.	113	105	38	**45**
MARCHES					
MARCHES DE QUARTIER	1/5000hab.	1	10	3	**2**
MARCHES COMMUNALES	1/100000	0	1	1	**1**
SÉCURITÉ					
COMMISSARIAT DE POLICE	1/30000hab	1	1	0	**1**
POSTE DE POLICE	1/12000hab	0	5	0	**1**
Vigie de Police	1/12000hab	0	5	0	**1**
GARE ROUTIÈRE	1/COMMUNE urbaine	0	1	0	**0**

Carte 11 : Zonage de la zone intercommunale



3. FACTEUR DETERMINANT LE DEVELOPPEMENT FUTUR DE LA ZONE

Ce sont des éléments importants qui déterminent ou qui influencent fortement le développement futur du territoire intercommunal.

- ❑ Le développement de l'axe économique TATOM
- ❑ L'extension du Port de Toamasina
- ❑ Le projet d'électrification rurale (PRIRTEM),
- ❑ Électivité de l'industrie SASM

DÉTERMINATION DE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT

1. INDUSTRIALISATION DE LA ZONE

- Collaboration avec l'EDBM
- Renforcement de l'énergie
- Formation de main d'œuvre qualifiée

2. RENFORCEMENT DES LIENS ENTRE CTD ET SDE

- Collaboration pour implantation de CRIF
- Collaboration avec APMF
- Collaboration avec le MIN Transportμ

3. PROMOTION DES GROUPEMENTS ET ASSOCIATION

- Incitation de création de coopératives de transport fluvial
- Incitation à la création d'association villageoise (Organisation paysanne, VOI)

4. RENFORCEMENT DES LIENS INTERCOMMUNAL

- Aménagement de route
- Désenclavement de certaines Communes
- Renforcement du transport fluvial (port fluvial …)

PRIORISATION DES PROJETS DE TERRITOIRE



1. LISTE DES ACTIVITES PAR THEMATIQUES

Tableau 12 : Projet par thème

Thématique	Activité
CULTURE DE RENTE ET ARBRE FRUITIER	Aménagement de route intercommunale, désenclavement des zones
	Étude de faisabilité et attraction d'opérateur économique via EDBM
	Responsabilisation par le Dina
	Renforcement de capacité des associations paysan/agricole
PISCICULTURE	Facilitation de création de coopératives
	Renforcement de capacité des Copérative
RESSOURCE MINIÈRE	Sensibilisation sur les lois minière
	Instauration de la police des mines
	Attraction d'opérateur économique via EDBM
	Collaboration avec les entités étatiques
ARTISANAT	Incitation et appui à la création des associations
	Mise en place d'un marché de produit artisanal
	Renforcement de capacité des associations

Thématique	Activité
FONCIER	Plaidoyer auprès du MIN pour l'implantation d'un CRIF
	Affichage des Textes Cle au niveau de Chaque Commune/Fokontany en Malagasy
	Sensibilisation sur les impôts
	Dotation de matériel
	Création de bureaux d'archivage
GOVERNANCE	Atelier d'orientation à chaque trimestre avec le district
	Renforcement de capacité sur la gouvernance locale
CULTURE	Création de centres culturels
	Restauration des travaux HIMO dans les aménagements
SANTÉ	Réhabilitation et implantation de CSB
	Formation du personnel médicale
	Renforcement de capacité des personnels médicaux
Transport	Appui à la création de Coopératives pour le transport fluvial
	Renforcement de capacité des transporteurs fluviale
	Création de postes fluviale
	Entretien de l'existant et Aménagement de nouvelles voies
	Plaidoyer au niveau de la gendarmerie pour des postes avancé à chaque Commune
	Achat de wagon et machine en collaboration avec le MIN transport et Madarail
	Sensibilisation et collaboration conjointe avec l'APMF
Environnement	Création de VOI
	Sensibilisation et suivie sur l'environnement
_ENERGIE	Étude de faisabilité des autres sources d'énergie potentielles (FKT Ambahimarina, CR Ampasimbe)
	Collaboration avec la min de l'énergie pour l'implantation de nouvelle source d'énergie
	Doléance pour l'électrification rurale

2. PLANIFICATION ET BUDGETISATION DES ACTIVITES

Tableau 13 : Planification et Budgétisation

PROJET	Prix estimatif	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Formation sur les lois régissant l'OPCI	4 000 000	X														
Arrêté communal conjoint sur la création de l'OPCI	-	X														
Accompagnement sur la Concertation des Communes sur les modalités de l'OPCI (Siège, compétence, cotisation)	4 000 000	X														
Dotation de matériel médicale	50 000 000		X													
Renforcement de capacité des personnels médicaux	10 000 000		X													
Création D'un Crif en collaboration avec La min en charge des Services fonciers (Centre de Ressource D'information foncière)	30 000 000		X													
Titre affichage des textes clé au niveau de chaque commune/fokontany en malagasy	9 000 000			X												
Sensibilisation sur les impôts	9 000 000			X												
Élaboration de PLOF	540 000 000			X	X	X									X	X
Étude de faisabilité des autres sources d'énergie potentielles	20 000 000					X	X									
Collaboration avec le Min de l'énergie pour l'implantation de nouveau source d'énergie	ND		X													
Incitation et appui à la création des associations œuvrant dans le secteur agricole	9 000 000					X										
Redynamisation de VOI (dotation de matériel)	10 000 000						X									
Sensibilisation et suivie sur l'environnement	9 000 000						X									
Atelier d'orientation à chaque trimestre avec le district	-	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Renforcement de capacité sur la gouvernance locale (Maitrise d'ouvrage, budget programme)	15 000 000								X	X						
Aménagement de route intercommunale, désenclavement des zones (RN2, Ranomafana, Razanaka, Anivorano Est, Brickaville, 45km)	22 500 000								X	X	X	X				
Étude de faisabilité et attraction d'opérateur économique via EDBM	3 000 000								X							

PROJET	Prix estimatif	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Renforcement de capacité des associations paysan/agricole	8 000 000								X							
Facilitation de création de coopératives	1 000 000										X					
Renforcement de capacité des Coopérative	8 000 000										X					
Appui à la création de Coopératives pour le transport fluvial	1 000 000										X					
Renforcement de capacité des transporteur	6 000 000											X				
Création de postes fluviale	30 000 000									X						
Achat de wagon et machine en collaboration avec le MIN transport et Madarail	ND									X						
Sensibilisation et collaboration conjointe avec l'APMF	4 500 000									X						
Responsabilisation par le Dina	4 500 000											X				
Sensibilisation sur les lois minière	9 000 000											X				
Instauration de la police des mines	12 000 000											X				
Attraction d'opérateur économique via EDBM	3 000 000												X			
Création de centres culturels	40 000 000												X			
Mise en place d'un marché de produit artisanal	30 000 000												X			
Renforcement de capacité des associations	12 000 000													X		

FICHES D'AVANT-PROJET SOMMAIRE DES PROJETS PRIORITAIRES (5 ANS)

Formation sur les lois régissant l'OPCI

TITRE	Formation sur les lois régissant l'OPCI
CONTEXTE ET JUSTIFICATION	Face au problème (déforestation, pauvreté, litige foncier…) commun des Communes hôtes de l'exploitation d'Ambatovy dans le district de Brickaville (9 communes), ces derniers en choisie de s'unir pour résoudre conjointement leur difficulté. Ainsi, dans le cadre le renforcement de capacité en termes de gouvernance, les Communes doivent bénéficier d'une formation sur les lois régissant l'OPCI (Organisme Public de Coopération Intercommunale).
LOCALISATION	• Brickaville
OBJECTIFS	Les Communes maitrisent les compétences de l'intercommunalité.
RESUTATS ATTENDU	Éviter tout risque de faute administrative, un OPCI constituer légalement
BÉNÉFICIAIRES	Intercommunalité
DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	Formation sur le Décret n° 99 – 952 du 15 décembre 1999
DURÉE	2Jrs
COUT DE L'ACTIVITÉS	4.000.000 Ar
PARTENAIRES POTENTIELS	INDDL, OSC,

Accompagnement sur la Concertation des Communes sur les modalités de l'OPCI (Siège, compétence, cotisation

TITRE	Accompagnement sur la Concertation des Communes sur les modalités de l'OPCI (Siège, compétence, cotisation)
CONTEXTE ET JUSTIFICATION	Pour faciliter la mise en place et l'opérationnalisation de l'OPCI, les Communes ont besoin d'accompagnement sur les modalités d'opérationnalisation de l'OPCI sur les diverses concertations sur le Siege, les Compétences, transfert éventuel de patrimoine, cotisation, organigramme… Ainsi, il faut accompagner les Communes dans ces taches.
LOCALISATION	• Brickaville
OBJECTIFS	Opérationnalisation de l'OPCI
RESUTATS ATTENDU	Un OPCI constituer légalement avec un bureau, un organigramme, et règlement interne
BÉNÉFICIAIRES	Intercommunalité
DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	Accompagner les concertation et discussion sur le président de l'OPCI, le siège, transfert de patrimoine, cotisation des Communes, l'organigramme
DURÉE	2Jrs
COUT DE L'ACTIVITÉS	4.000.000 Ar
PARTENAIRES POTENTIELS	INDDL, OSC,

Achat de matériel informatique et bureautique

TITRE	Achat de matériel informatique et bureautique
CONTEXTE ET JUSTIFICATION	Dans le cadre de l'opérationnalisation de l'OPCI, l'achat de matériel informatique et bureautique d'avère important pour le bon fonctionnement de l'Organisme
LOCALISATION	• Siège OPCI
OBJECTIFS	Opérationnalisation de l'OPCI
RESUTATS ATTENDU	Un OPCI constituer légalement avec un bureau, un organigramme, et règlement interne
BÉNÉFICIAIRES	Bureau exécutif de l'OPCI
DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	Achat de 6 Ordinateurs (1.500.000 Ar/ordinateur) Achat 2 d'imprimante (500.000 Ar/imprimante) Table de bureau 6 (800 .000 Ar/table) Chaise 6 de bureau (200.000 Ar/Chaise) Achat de prise multiple (100.000 Ar) Achat de projecteur (1.000.000 Ar)
DURÉE	10 Jrs
COUT DE L'ACTIVITÉS	20.000.000 Ar
PARTENAIRES POTENTIELS	Ambatovy

Dotation de matériel médicale

TITRE	Dotation de matériel médicale
CONTEXTE ET JUSTIFICATION	Le manque de matériel médical dans les Centres de santé de Base est l'un des principaux problèmes liés à la santé. Ainsi, d'après l'ODD 3, il est préconisé de permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bienêtre de tous à tout âge.
LOCALISATION	• CSB
OBJECTIFS	Mettre à disposition des CSB les moyens nécessaires à leur fonction
RESUTATS ATTENDU	Les CSB recouvrent les soins de base des malades
BÉNÉFICIAIRES	CSB dans la zone intercommunale
DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	Acquisition de matériel (lit, équipement médical de base)
DURÉE	3 mois
COUT DE L'ACTIVITÉ	20.000.000 ariary
PARTENAIRES POTENTIELS	Min SANTÉ, Opérateur économique

Renforcement de capacité des personnels médicaux

TITRE	Formation et remise à niveau des personnels médicaux
CONTEXTE ET JUSTIFICATION	Les CSB subissent généralement de la désertion des Médecins traitants dans les zones reculées. Par conséquent, les personnels médicaux résidents devront être capables d'assurer les soins de base nécessaire aux patients. Ainsi, il est recommandé de former le reste des personnels soignants à assurer les soins de base.
LOCALISATION	• CSB de la zone intercommunal
OBJECTIFS	Mettre à disposition des CSB les moyens nécessaires à leur fonction
RESUTATS ATTENDU	Les CSB recouvrent les soins de base des malades
BÉNÉFICIAIRES	CSB de la zone intercommunale
DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	Formation de base de personnel soignant Formation de base pour les cas d'urgences Formation de base pour les maladies fréquente
DURÉE	15 jrs
COUT DE L'ACTIVITÉ	10.000.000 Ariary
PARTENAIRES POTENTIELS	Min Santé

Création d'un CRIF en collaboration Avec le MIN En charge des services fonciers (Centre De Ressource D'information Foncière)

TITRE	Création d'un CRIF en collaboration avec le MIN en charge des services fonciers (centre de ressource d'information foncière)
CONTEXTE ET JUSTIFICATION	Dans le cadre de la réduction des litiges foncière et l'amélioration de la gestion foncière, l'implantation d'un CRIF s'avère être indispensable à l'intercommunalité. Ainsi, l'intercommunalité doit se doter d'outils et d'espace nécessaires.
LOCALISATION	• Siège de l'OPCI
OBJECTIFS	L'intercommunalité bénéficie d'outils de numérisation des informations foncières
RESUTATS ATTENDU	Amélioration de la gestion foncière
BÉNÉFICIAIRES	Population locale
DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	- Plaidoyer à la Min en charge des Services fonciers pour l'implantation du CRIF - Dotation de matériel -
DURÉE	3 mois
COUT DE L'ACTIVITÉS	30.000.000 Ar
PARTENAIRES POTENTIELS	Min en charge du service foncier, service topographique et domaine, CASEF

Affichage des textes clé au niveau de chaque Commune/Fokontany en Malagasy

TITRE	Affichage des textes clé au niveau de chaque Commune/Fokontany en Malagasy
CONTEXTE ET JUSTIFICATION	La méconnaissance et l'incompréhension des lois régissant le foncier figure parmi les causes de différent litige foncier. Ainsi pour s'assurer de la vulgarisation des lois et textes sur le foncier, l'intercommunalité a opté pour la traduction des lois en vigueur.
LOCALISATION	• Chaque Commune membre de l'OPCI
OBJECTIFS	La population locale comprend les bases de la loi foncière
RESUTATS ATTENDU	Réduction des litiges foncière
BÉNÉFICIAIRES	Population locale
DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	Édition des textes pour qu'ils soient attractifs (utilisation de figurine, outil IEC) Impression des textes
DURÉE	15Jrs
COUT DE L'ACTIVITÉS	9.000.000 Ar
PARTENAIRES POTENTIELS	Min en charge du service foncier, service topographique et domaine, Casef

Elaboration de PLOF

TITRE	Élaboration d'un plan local d'occupation foncière
CONTEXTE ET JUSTIFICATION	Les données foncières ne sont plus à jours, certaines Communes ne possèdent même plus de BIF (Bureau d'immatriculation Foncière), raison pour laquelle l'élaboration d'un Plan local d'occupation foncière figure parmi l'amélioration de la gestion foncière. Les données seront compilées et gérées par le CRIF pour réduire la non-maitrise des informations foncière dans la zone intercommunale.
LOCALISATION	• Commune de l'intercommunalité
OBJECTIFS	Recueillir les informations et statuts des terrains dans les 9 Communes
RESUTATS ATTENDU	Données sur la situation foncière à jour
BÉNÉFICIAIRES	Population locale
DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	- Collecte et compilation des données BIF, Casef - Numérisation et traitement des données
DURÉE	2 ans
COUT DE L'ACTIVITÉS	540.000.000 Ar
PARTENAIRES POTENTIELS	Min en charge du service foncier, service topographique et domaine, Casef

Étude de faisabilité des autres sources d'Énergie potentielles

TITRE	ÉTUDE DE FAISABILITE DES AUTRES SOURCES D'ÉNERGIE POTENTIELLES
CONTEXTE ET JUSTIFICATION	Face à la productivité agricole et au terrain exploitable, l'intercommunalité sollicite un minimum de transformation des produits locale. Ainsi, dans le cadre de l'industrialisation de la zone, l'intercommunalité doit d'abord miser sur l'implantation de source d'énergie.
LOCALISATION	• Intercommunalité
OBJECTIFS	Analyse technique et économique des sources d'énergie potentiel dans les 9 Communes
RESUTATS ATTENDU	Facilité le choix d'implantation de source d'énergie
BÉNÉFICIAIRES	Population locale
DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	- Collecte et compilation des données - Etude de faisabilité, diagnostics (étude des besoins) - Proposition de scenario d'implantation d'énergie
DURÉE	2 ans
COUT DE L'ACTIVITÉS	20.000.000 Ariary
PARTENAIRES POTENTIELS	Min en charge de l'énergie

Collaboration avec le Min de l'Énergie pour l'implantation de nouvelle source d'Énergie

TITRE	Collaboration avec le MIN de l'Énergie pour l'implantation de nouvelle source d'énergie
CONTEXTE ET JUSTIFICATION	Faisant suite à l'étude de faisabilité des sources potentielles d'énergie, l'intercommunalité entre la mise en œuvre de l'implantation de l'énergie.
LOCALISATION	• ND
OBJECTIFS	Branchement en énergie pour l'intercommunalité
RESUTATS ATTENDU	Exploitation de la nouvelle source d'énergie
BÉNÉFICIAIRES	Population locale
DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	- Implantation des infrastructures nécessaires à l'exploitation de l'énergie
DURÉE	2 ans
COUT DE L'ACTIVITÉ	240.000.000 Ar
PARTENAIRES POTENTIELS	min en charge du service foncier, service topographique et domaine, Casef

Incitation et appui À la création des associations œuvrant dans le secteur agricole

TITRE	Incitation et appui à la création des associations œuvrant dans le secteur agricole
CONTEXTE ET JUSTIFICATION	Dans le cadre de la mise en valeur des terrains aménageable et dans le but d'augmenter la production agricole face à l'industrialisation de la zone, des renforcements de capacité agricole doivent avoir lieu. Ainsi, pour faciliter le renforcement de capacité, chaque paysan doit être membre d'une association pour faciliter le nombre de bénéficiaires.
LOCALISATION	• Intercommunalité
OBJECTIFS	Faciliter le recensement des paysans agricole
RESUTATS ATTENDU	Avoir une base de données fiable pour la mise en œuvre du Plan de renforcement de capacité
BÉNÉFICIAIRES	Population locale
DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	- Collecte et compilation des données - Allègement des procédures administratives - Catégoriser les associations selon leur vocation
DURÉE	2 ans
COUT DE L'ACTIVITÉ	ND
PARTENAIRES POTENTIELS	District, min agri

Document réalisé par l'ONG SAHA avec l'appui d'Ambatovy à travers le Fonds d'Investissement Social

© 2022